

CHAPITRE V.

Des Stimulans.

Nous allons, d'après le plan adopté dans notre Table, considérer présentement les médicamens qui agissent d'une manière plus marquée sur le solide vivant.

L'idée que l'on attache communément au terme de *Stimulant*, est celle d'une puissance uniquement propre à exciter l'action des fibres motrices; mais je considérerai ici les Stimulans d'une manière plus générale, comme des substances qui excitent le mouvement du principe vivant, en produisant la sensation ou l'action des fibres motrices.

Les mouvemens commencent très-généralement par la sensation; mais il n'est pas nécessaire, comme quelques personnes l'ont supposé, que cela soit toujours ainsi; car il y a des puissances qui, étant directement appliquées sur les fibres motrices, excitent leur action, sans produire d'abord aucune sensation, ou sans aucune intervention du cerveau; d'où il est évident que le mouvement des fibres motrices peut être excité tant que le principe vivant subsiste dans ces fibres, quoiqu'elles soient entièrement séparées du reste du corps, et par conséquent de tous les autres sens.

Il est difficile d'expliquer la manière d'agir des Stimulans, soit qu'on la considère sous un point de vue étendu ou plus limité, parce que nous ne connoissons encore que très-imparfaitement le principe vivant ou la puissance nerveuse, et

les modifications variées de ses différens états de mobilité. Quelques médecins se sont imaginés que l'action des Stimulans pouvoit s'expliquer mécaniquement par la figure des particules dont ils sont composés; mais la philosophie corpusculaire est aujourd'hui tellement abandonnée, que je ne crois pas nécessaire d'examiner ici les futilités que l'on a avancées sur cet objet. Quelle que soit la manière d'agir des Stimulans, il me semble qu'il suffit d'observer que nous savons en général que la puissance nerveuse peut être dans différens états de mobilité, et qu'il y a des substances qui, étant appliquées sur les nerfs, peuvent augmenter ou diminuer la mobilité du fluide qui y est contenu: nous nommerons les premières des *Stimulans*, et les secondes des *Sédatifs*.

On doit donc regarder en général les Stimulans comme des substances capables d'augmenter la mobilité, et d'exciter le mouvement de la puissance nerveuse; mais il est bon de remarquer ici que par la puissance nerveuse sur laquelle agissent les Stimulans, nous entendons strictement non-seulement ce fluide facile à mettre en mouvement, qui est dans le cerveau et les nerfs, mais même le fluide qui est assujéti à une modification particulière dans les fibres motrices, et qui leur donne ce que nous appelons la *puissance inhérente*. Il faut encore observer que l'on doit distinguer la puissance stimulante de la puissance tonique; toutes deux agissent sur la même puissance, et on les confond communément; elles peuvent, il est vrai, mutuellement augmenter les effets qui dépendent de chacune: on doit néanmoins les considérer, tant en raison de leur nature que de leur action, comme des objets séparés et différens, quoi-

que l'on ne puisse pas clairement expliquer en quoi consiste leur différence.

Après avoir ainsi donné l'idée générale que je me suis formé de l'action des Stimulans, je vais considérer les différentes modifications de cette action, suivant qu'elle est déterminée par les circonstances où se trouvent les parties du corps sur lesquelles on applique immédiatement les Stimulans, ou par la nature des différentes substances dont on se sert.

Je considérerai, en premier lieu, la manière d'agir des Stimulans quand ils sont appliqués sur des organes d'un sentiment particulier, qui ne sont sensibles qu'aux impressions de certaines substances, ou sur des parties qui ont une sensibilité commune avec tout le système nerveux, de manière que leurs effets sont modifiés par l'état des fibres motrices des parties adjacentes.

Je remarquerai, à l'égard de tous les Stimulans que l'on applique sur les organes des sens, que l'exercice de la sensation est en général une puissance stimulante, et que cet exercice est le principal moyen qui soutient la mobilité du principe vivant dans le système nerveux, sur-tout dans ce qui concerne les fonctions animales.

Il faut encore remarquer, relativement à tous les cas où la sensation est produite, que les effets du stimulus semblent être proportionnés à la force de l'impression qui les produit; il est souvent nécessaire que l'impression soit portée à un certain degré pour rendre ces effets agréables; ainsi, la force de leur stimulus est proportionnée au plaisir qui en résulte: mais comme toutes les impressions fortes occasionnent de la douleur, elles doivent aussi stimuler plus vivement en proportion de la douleur qu'elles excitent.

Il y a d'autres circonstances particulières indépendantes de la force des sensations, qui les rendent agréables ou désagréables; les premières sensations sont toujours stimulantes; les dernières sont, à ce que je crois toujours sédatives, ou peut-être indirectement stimulantes, comme je l'expliquerai par la suite.

Entre les sensations particulières, celles de la lumière et du bruit ont des effets stimulans proportionnés à leur force, ou quelquefois même indépendans de leur force, qui sont dus à certaines circonstances qui les rendent plus agréables.

On doit absolument juger de même des odeurs; mais elles produisent souvent des effets plus immédiats et plus forts sur le sensorium. L'on peut observer, pour éclaircir ce que je viens de dire, que, relativement aux autres parties du système, les vertus médicales de plusieurs substances paroissent dépendre de leurs parties odorantes, qui semblent indiquer leur activité particulière sur le système nerveux.

Les corps sapides n'affectent pas si facilement ou si puissamment le sensorium; mais l'activité des substances sapides appliquées sur d'autres parties, correspond souvent à la force de leurs impressions sur la langue.

En considérant l'action qu'exercent les substances sur la peau, il n'est pas toujours aisé de distinguer les effets des impressions que reçoit l'organe du sentiment proprement dit, d'avec les effets qui résultent des impressions qui affectent cette sensibilité, que la peau possède en commun avec toutes les autres parties du système nerveux.

Il paroît que c'est en conséquence de l'impression que reçoivent les papilles nerveuses, qu'il

survient quelquefois un doux mouvement oscillatoire de la peau, qui produit un sentiment de chatouillement qui devient souvent stimulant: l'on doit aussi particulièrement considérer comme l'effet d'une action déterminée, non-seulement sur le même organe, mais même en partie sur celui de la sensibilité commune, le sentiment de démangeaison qu'excitent certaines substances appliquées sur la peau: ce sentiment est toujours stimulant, et est souvent porté au point de produire la rougeur et les autres symptômes de l'inflammation.

Telles sont les observations que j'avois à faire sur l'action des Stimulans appliqués sur les organes des sens; l'on pourroit croire que les impressions qui se font sur ces organes se communiquent spécialement et uniquement au cerveau; et ces mêmes impressions, comme il arrive réellement à l'égard de toutes celles qui sont modérées, excitent des sensations particulières, qui le plus communément agissent uniquement sur le cerveau, et peu ou nullement sur l'organe même des sens, ou sur les parties immédiatement adjacentes: il faut néanmoins remarquer en général que toutes les impressions fortes semblent très-souvent agir davantage sur les parties voisines, que sur le cerveau ou sur le système général qui en dépend.

L'action qui s'exerce sur les parties voisines semble particulièrement exciter l'action des vaisseaux sanguins de la partie immédiatement unie à l'organe du sentiment: ainsi, une lumière forte détermine une action plus considérable des vaisseaux sanguins nombreux entrelacés avec les nerfs de la rétine. Nous ne savons pas ce qui arrive à l'oreille; mais les odeurs fortes enflamment la membrane interne du nez, de même que les impres-

sions fortes et douloureuses que reçoit la langue enflammant sa surface. J'ai dit plus haut ce qui arrivoit à la peau, et je l'ai donné comme un exemple de l'action des Stimulans, tant sur les parties qui ne sont pas les organes d'un sentiment particulier, que sur celles qui ne jouissent que de la sensibilité commune avec le système nerveux : telles sont aussi toutes les surfaces internes sur lesquelles on ne reconnoît en conséquence les effets des Stimulans, que parce qu'ils y produisent inflammation.

Nous allons maintenant considérer l'action des Stimulans sur les parties qui sont uniquement douées de la sensibilité qui leur est commune avec tout le système ; et nous ne pouvons mieux faire, pour éclaircir cet objet, que d'indiquer l'action des Stimulans sur la peau.

La première sensation que produisent certaines substances, lorsqu'on les applique sur la peau, est un sentiment de chaleur communément accompagnée d'une rougeur qui se manifeste sur la surface de la partie que ces substances couvrent, ce que je regarde comme un signe de leur action sur les vaisseaux sanguins de la peau : il est vrai qu'il y a fréquemment en même temps un sentiment de démangeaison douloureuse ; mais souvent, sans éprouver ce sentiment, l'effet consiste particulièrement dans l'action augmentée des vaisseaux dont je viens de parler, et est en conséquence suivi de toutes les circonstances qui caractérisent l'inflammation, telles que la tumeur, la douleur, les cloches, la suppuration et la gangrène. Dans beaucoup de cas, quelques-uns de ces effets se manifestent dans la partie, sans se communiquer au reste du système ; c'est pourquoi je les regarde comme dépendans d'une action immédiate qui s'exer-

ce sur les fibres motrices des vaisseaux de la peau, sans intervention de sensation ou d'aucune action du cerveau.

Il est vrai qu'il en résulte très fréquemment une sensation, qu'il se communique un stimulus au cerveau, et qu'il se manifeste des symptômes qui indiquent que son énergie est augmentée, telle que la fréquence contre nature du pouls, et, en conséquence, l'augmentation de chaleur dans tout le corps; mais il faut remarquer qu'il arrive souvent que l'augmentation de stimulus communiqué au cerveau n'est pas en proportion de l'inflammation que l'on a excitée dans la partie, comme on l'observe fréquemment dans les cas de paralysie, où l'on applique des Stimulans inflammatoires sur certaines parties.

Tels sont les effets généraux des Stimulans sur les parties où on les applique immédiatement: mais je vais parler d'un objet très important, particulier à l'économie animale; c'est que plusieurs Stimulans agissent peu sur les parties sur lesquelles on les applique immédiatement, mais excitent des mouvemens dans d'autres parties du corps, souvent fort éloignées; néanmoins ces mouvemens ont communément rapport avec les parties sur lesquelles le stimulus a été immédiatement appliqué, et sont tels, qu'ils peuvent expulser la matière stimulante hors de ces parties.

Ainsi l'éternuement, l'action de cracher, la toux, le vomissement, l'évacuation de l'urine et des excréments, sont tous mouvemens excités par une impression désagréable ou douloureuse que produit une matière sur certaines parties, et il est évident que ces mouvemens sont propres à expulser la matière irritante qui agit sur ces parties.

L'on explique communément ces phénomènes en admettant une certaine sympathie entre les nerfs des parties irritées et ceux des parties qui sont en action; mais l'on ne trouve aucune connexion particulière entre ces nerfs qui puisse expliquer comment elle détermine ces actions, sans en déterminer en même temps plusieurs autres; ce qui nous oblige de rapporter cet effet à une institution de la nature dont nous ne pouvons rendre raison, et de nous contenter de dire que les mouvemens qui surviennent sont propres à remplir le but général de la nature, soit qu'elle se propose de détruire et détourner les causes externes qui peuvent nuire à l'économie animale, ou de produire certaines actions nécessaires à cette économie: les évacuations par les selles et les urines sont du dernier genre; l'éternuement, l'action de cracher, tousser et vomir, sont des mouvemens du premier genre.

Je remarquerai, pour éclaircir ce que je viens de dire, que les mêmes actions sont produites par toute substance irritante appliquée à des parties fort différentes, pourvu que ces actions soient adaptées à l'objet, si je puis m'exprimer ainsi, de ces différentes parties: ainsi, l'action d'une substance irritante sur l'estomac, une sensation désagréable portée sur le col de la vessie, ou sur l'intestin rectum, excitent une inspiration entière, et en même temps la contraction des muscles de l'abdomen.

Chacune de ces causes peut seule exciter l'inspiration entière; cette dernière ne dépend donc pas d'une sympathie particulière des nerfs, mais survient uniquement parce qu'elle est nécessaire pour remplir le but de la nature; c'est pourquoi elle est excitée dans ces cas, et même dans tous

ceux où la nature se propose de déterminer des efforts violens, qui exigent toujours une grande inspiration.

Il faut remarquer en outre que la nature elle-même, en veillant aux besoins de l'économie animale, excite non seulement ces mouvemens, mais même règle leurs différens degrés de force suivant que les circonstances l'exigent: ainsi, la sensation qui détermine l'évacuation de l'urine ne produit qu'une inspiration très-moderée, lorsque la vessie est pleine, et qu'aucun obstacle ne s'oppose à la sortie de l'urine; mais si l'urine trouve un obstacle à sa sortie, l'inspiration et les autres actions qui l'accompagnent seront portées à un degré plus considérable, et auront plus de force.

Ce qui prouve encore que ces mouvemens sont déterminés par les besoins de l'économie, et non par la sympathie des nerfs, c'est qu'ils ne consistent pas en un seul genre d'actions excitées par le même stimulus; mais ces actions sont plus ou moins nombreuses, selon qu'il est besoin de faire de plus grands efforts: ainsi, la sensation qui détermine une évacuation par les selles met en action un plus ou moins grand nombre de parties, suivant les efforts que l'on fait alors; outre que l'inspiration est alors très-grande, et que les muscles de l'abdomen se contractent fortement, il y a encore une contraction de presque chaque fibre musculaire du corps, afin de produire une tension générale; l'on serre les poings, ou les mains saisissent fortement quelque corps fixe, souvent même les muscles des joues sont très-fortement contractés.

Tout ceci pourra paroître un peu mystérieux; il suffit néanmoins, pour ne pas être rebuté par les difficultés que présente cette partie de l'écono-

mie animale, de considérer la manière ordinaire d'agir de la volonté: la volonté ne dirige pas directement par un sentiment de conscience l'action d'aucun muscle particulier; mais il suffit qu'elle se propose un but et un objet, pour que les muscles propres à remplir cet objet entrent sur le champ en action.

Les actions dont j'ai parlé sont les effets de substances irritantes que nous supposons propres à exciter le mouvement de la puissance nerveuse, et quoique ces effets puissent être déterminés par la volonté ou la propension, nous croyons néanmoins que la puissance générale de la substance agit; c'est pourquoi nous donnons à ces substances le nom de *Stimulans directs*; je remarquerai cependant qu'il s'excite dans le corps certains mouvemens sans l'application de semblables Stimulans, et par des circonstances d'un genre opposé, c'est-à-dire, uniquement par le sentiment de difficulté, de résistance, ou de foiblesse dans l'exercice des fonctions.

Ainsi, les soupirs sont évidemment produits par la difficulté que trouve le sang à passer dans les vaisseaux du poumon. La toux est souvent l'effet de la même sensation, sans qu'aucun stimulus direct agisse sur une partie quelconque de ces mêmes vaisseaux. Le vomissement est souvent occasionné uniquement par un sentiment de foiblesse produite par des causes que l'on ne peut supposer agir directement sur l'estomac, comme il arrive dans la syncope; et il me paroît que les vomissemens qu'excitent si fréquemment les narcotiques peuvent très-bien s'expliquer par le sentiment de foiblesse qu'occasionnent ces narcotiques, sans y chercher aucun stimulus direct. Nous expliquons de la même manière les bâillemens et les efforts
que

que l'on fait pour s'étendre en s'éveillant et dans quelques autres occasions, où l'on ne peut admettre d'autre cause qu'un sentiment de difficulté dans l'exercice des mouvemens volontaires.

Ces effets sont, à ce qu'il me semble, des preuves indubitables de la puissance dont jouit l'économie animale, de prévenir et corriger certaines altérations de la santé: ces exemples, réunis à ceux que nous avons donnés plus haut sur les Stimulans directs qui produisent un mouvement propre à chasser les matières capables d'exciter de la douleur ou du malaise, ou qui peuvent devenir nuisibles au système; ces exemples, dis je, concourent à prouver qu'il existe dans l'économie animale une puissance qui prévient et corrige, à un certain degré, tout ce qui est contraire à la santé, et l'on a assez convenablement nommé cette puissance la force conservatrice et médicatrice de la nature.

Après tant d'exemples évidens de cette puissance, l'on ne peut guère douter qu'il en existe aussi de semblables, dans les parties internes qui sont moins connues, dans un grand nombre de cas où les maladies se guérissent spontanément par les efforts de la nature, ou, pour me servir d'autres termes, par les puissances spontanées de l'économie animale et par l'état de la circulation, souvent réglé de manière à être déterminé à une action plus forte, uniquement parce qu'il survient résistance ou foiblesse. Tout ceci tend particulièrement à rendre probable que l'effet des sédatifs, qui excite l'action du système général ou de quelques parties, peut entièrement être regardé comme une suite de la force médicatrice de la nature, qui s'oppose aux maux qui menacent le système ou quelques parties en particulier; enfin,

Tome II.

L

pour terminer cet objet, ce qui prouve sans réplique que les puissances actives peuvent être excitées simplement par un sentiment de faiblesse, c'est que quand un stimulus accoutumé à soutenir l'activité du système cesse d'agir, le sentiment de faiblesse qui en résulte produit différentes actions du système ou de certaines parties. Nous nommerons *Stimulans indirects* tous ces moyens capables d'exciter l'action du système ou de quelques parties.

Après avoir ainsi exposé l'action des Stimulans, sur-tout appliqués sur les parties externes, je vais considérer les effets qu'ils produisent à l'intérieur, où on les applique spécialement en les introduisant dans l'estomac; ils peuvent alors agir premièrement sur les fibres motrices de l'estomac même, et exciter leur action de manière à favoriser la digestion, ou exciter, s'ils agissent avec plus de force, le vomissement, dont nous parlerons par la suite sous le titre des *Evacuations*: les Stimulans peuvent agir, en second lieu, sur l'estomac comme sur un organe particulier du sentiment. Il est absolument inutile de dire ici comment toutes les impressions que reçoit l'estomac se communiquent aussi constamment et aussi facilement aux autres parties du système, et particulièrement à l'origine des nerfs.

Il est possible que les impressions que reçoit l'estomac, sans l'intervention du cerveau, se communiquent à différentes parties du système, et particulièrement à la surface du corps, ou à des parties affectées de maladies, et par conséquent dans un état extraordinaire d'irritabilité; mais ces impressions sont rares, et il ne m'est pas aisé de déterminer clairement les circonstances et les cas où elles ont spécialement lieu. Je crois que les

Stimulans introduits dans l'estomac agissent le plus communément et très-généralement en communiquant leur stimulus au cerveau; et qu'en excitant l'énergie de ce viscère, il en résulte divers effets dans différentes parties du système.

On peut, dans ces cas, distinguer spécialement l'action des Stimulans en raison de leurs différens degrés de force; il paroît que leur action se borne quelquefois à augmenter la mobilité de la puissance nerveuse du cerveau même, et qu'elle rend ainsi l'exercice des puissances intellectuelles plus libre, plus facile et plus actif: dans ce cas, ou au moins quand les Stimulans ont un degré de force un peu plus grand, il est probable qu'ils facilitent et rendent plus complète la dérivation du fluide nerveux dans les différentes parties du système, sur-tout dans les nerfs qui servent aux fonctions volontaires, sans néanmoins augmenter extraordinairement l'abord de ce fluide dans les parties assujetties à la volonté ou au penchant.

Les Stimulans introduits dans l'estomac peuvent, en second lieu, être plus forts que ceux dont je viens de parler, communiquer en conséquence une impulsion plus forte au cerveau, et développer plus vivement son énergie: néanmoins cette dernière ne peut avoir d'effet sur les fonctions animales, sans une détermination particulière; car, comme l'énergie du cerveau tend constamment, comme nous l'avons dit plus haut, à entretenir l'activité des fonctions vitales du coeur et des artères, tout ce qui augmente extraordinairement les efforts de cette énergie, peut augmenter la force et la fréquence de ces fonctions: ainsi, les effets de certaines impressions sur l'estomac peuvent augmenter la force de la circulation

K 2

du sang, et spécialement sa détermination la plus générale vers la surface du corps, d'où résultent communément la chaleur et la sueur. L'on peut donc distinguer l'action des Stimulans sur l'estomac par leurs différens degrés de force; ce qui, je crois, pourra servir de fondement à ce que je dirai par la suite sur les Stimulans en particulier.

L'action des Stimulans introduits dans l'estomac ne se borne pas toujours à ce viscère; car souvent ils passent dans les intestins sans avoir éprouvé de changement, et ils y agissent aussi d'abord sur les fibres des intestins d'une manière analogue à l'action qu'ils exercent sur les fibres de l'estomac: ils augmentent et rendent plus constante l'action des fibres motrices; et je ne doute pas que la puissance stimulante se communique des intestins au cerveau, comme il arrive quand elle agit sur l'estomac; néanmoins il est probable que ce dernier viscère est doué d'une sensibilité plus propre à remplir cet objet.

L'action des Stimulans sur les intestins peut être portée à un tel degré, qu'ils agissent comme purgatifs; mais je les considérerai sous ce point de vue, quand je parlerai des évacuations, comme j'ai fait à l'égard du vomissement.

Un grand nombre de Stimulans éprouvent très-peu de changemens dans le canal alimentaire, et conservent entièrement leur puissance, lorsqu'ils sont entraînés dans les vaisseaux sanguins; nous allons en conséquence considérer quelle peut être alors leur action; je la crois très-foible; car, premièrement, les Stimulans sont alors nécessairement répandus dans une très-grande quantité de liquide, qui doit beaucoup affoiblir leur action, si elle ne la détruit pas entièrement; secondement, ils sont

enveloppés dans une grande quantité de fluide visqueux, qui, comme l'on sait, est toujours de nature à affaiblir l'action des Stimulans; enfin, je pense que la surface interne des vaisseaux sanguins a peu de sensibilité, et qu'elle ne peut par conséquent recevoir que de foibles impressions. Je conclus de toutes ces observations, que l'action des Stimulans introduits par la bouche est très-peu sensible sur les vaisseaux sanguins, et je ne connois aucune observation, ou aucune expérience qui puisse me déterminer à penser autrement. Je pense que tous les effets dont nous avons parlé peuvent mieux s'expliquer par l'action de ces Stimulans sur l'estomac et le cerveau.

L'on connoît néanmoins plusieurs matières stimulantes qui peuvent être introduites dans les vaisseaux sanguins, et entraînées par différentes excrétions; l'on est fondé à attribuer alors leur état d'inertie dans les vaisseaux sanguins, à ce qu'ils y sont extrêmement divisés, de manière que quand ils sont rassemblés de nouveau, et en quelque sorte concentrés dans les organes sécrétoires, ils peuvent en favoriser les différentes sécrétions. Nous avons un grand nombre d'exemples de ce genre, que j'examinerai lorsque je parlerai des évacuations que ces Stimulans occasionnent.

Il faudroit, pour donner un Traité complet des Stimulans, considérer les puissances de la chaleur, du froid et de l'électricité; mais comme ces objets n'appartiennent pas proprement à la Matière médicale, je les passerai ici sous silence.

Après avoir considéré l'action des Stimulans en général, j'ajouterai uniquement, pour conclure, que tous sont assujettis aux loix de l'habitude, et qu'en conséquence, en les considérant comme impressions, leur action diminue constamment,

Lorsqu'elle est souvent réitérée; mais si l'on fait attention à leurs effets, les actions qu'ils produisent peuvent, étant réitérées, être plus facilement déterminées, d'où il arrive que la puissance des Stimulans peut paroître augmentée.

DES STIMULANS EN PARTICULIER.

Je commencerai par les Stimulans, qui réunissent en grande partie à l'affinité botanique une vertu commune. Je parlerai en conséquence d'abord des

A. VERTICILLATAE, les VERTICILLÉES.

Ces plantes forment un ordre nombreux; les vertus de plusieurs d'entre elles dépendent d'une huile essentielle qui s'y trouve naturellement en grande quantité. L'effet de l'affinité botanique n'est cependant pas complet au point de trouver les mêmes qualités dans toutes les plantes du même ordre: ainsi, les plantes verticillées qui ont peu ou point d'huile essentielle, telles que la bugle, la brunelle et l'ortie blanche, sont négligées comme médicamens; ou si l'on conserve dans la pratique quelques-unes de celles qui contiennent peu d'huile essentielle, c'est à cause des qualités amères et astringentes qui se rencontrent dans plusieurs espèces de cet ordre. Je n'ai pas même fait ici l'énumération de toutes celles qui abondent en huile essentielle, quoiqu'elles jouissent des mêmes qualités que les espèces que l'on trouve communément dans nos boutiques; parce qu'elles ne les possèdent pas à un degré considérable, ou au moins au même degré. Je vais commencer l'énumération des espèces particulières par la

BETONICA, la BÉTOINE.

Cette plante, autrefois fort célèbre, est aujourd'hui rejetée des Catalogues des Pharmacopées Angloises, et je crois que c'est avec beaucoup de raison, parce qu'elle jouit, à un degré très-foible, des qualités communes aux Verticillées; je n'en parle ici que pour donner un exemple des futilités que l'on a répétées d'après les anciens, et pour prouver combien étoient mal fondées les opinions vulgaires qui dominoient il y a peu de temps. L'on dit que ANTONIUS MUSA, médecin de César Auguste, a donné un Traité sur cette plante, dans lequel il l'a recommandée comme remède contre quarante huit maladies différentes. Les Italiens lui ont attribué des vertus si grandes et presque si universelles, qu'ils ont introduit ce proverbe: *vendi la tonica e compra la Betonica*.

HEDERA TERRESTRIS, le LIERRE TERRESTRE.

Cette plante est encore un exemple de l'incertitude des opinions vulgaires, quelques générales qu'elles soient; car l'opinion que les Anglois ont conçue du Lierre terrestre ne me paroît pas mieux fondée que celle des Italiens à l'égard de la Bétoine dont je viens de parler.

Les qualités sensibles du Lierre terrestre n'annoncent pas qu'elle possède beaucoup de vertus, soit qu'on en fasse usage lorsqu'elle est récente, ou qu'on la prépare de toute autre manière, et je pense qu'il y a quelque erreur dans ce que CARTHEUSER dit de l'extrait; car je n'ai nullement reconnu les mêmes qualités dans les extraits de la plante récente préparée avec tout le soin possible.

Ce que les auteurs de Matière médicale disent de cette plante ne me paroît pas mieux fondé que les opinions vulgaires; il me semble absolument dénué de probabilité qu'elle ait la vertu de guérir les ulcères du poulmon et différentes espèces de phthisie. L'autorité de SIMON PAULLI, ou des autres auteurs, est à mes yeux de peu de valeur, ou même nulle à cet égard, en raison de la nature de ces maladies, et de la difficulté de les guérir en général. Son usage dans la pierre n'est pas appuyé de meilleures autorités, ni plus probable, et je ne craindrois pas de commettre d'excès en l'employant à grande dose (1).

La méthode particulière de MEAD, qui recommande d'unir le Lierre terrestre avec la bière en fermentation, me paroît absolument inutile: en un mot, j'en ai vu faire usage dans un grand nombre de cas, sans avoir aucune preuve évidente de ses effets diurétiques ou pectoraux. On peut l'employer, de même que plusieurs autres Verticillées, comme sternutatoire, et guérir, de cette manière, le mal de tête; mais elle ne jouit d'ailleurs d'aucune vertu spécifique.

HYSSOPUS, L'HYSOPE.

Cette plante contient plus d'huile essentielle que la précédente, et cette huile est en même temps réunie à un amer plus chaud; elle doit être en conséquence plus active; mais je suis absolument dans l'incertitude sur la manière la plus convenable de diriger cette activité. Je ne vois pas comment les huiles essentielles de cette espèce et

(1) MURRAY, App. II, 177.

des autres verticillées peuvent agir particulièrement sur les vaisseaux des poumons. L'Hysope a cependant toujours eu la réputation d'être pectorale, quoique je l'aie souvent donnée sans observer aucun de ses effets. L'eau distillée a été autrefois fort usitée comme pectorale en Ecosse, tant pour les enfans que pour les adultes; mais les médecins lui ont trouvé si peu d'efficacité, qu'elle est aujourd'hui rejetée de notre Dispensaire.

Je ne puis admettre, pour les raisons que j'ai données plus haut, l'effet qu'on lui a attribué de résoudre les fluides coagulés: les vapeurs des huiles essentielles appliquées extérieurement, peuvent cependant exciter l'action des vaisseaux sanguins, et il est possible que l'Hysope, de même que plusieurs autres Verticillées, soit utile dans les contusions, et dans les autres cas où il y a stagnation des fluides. Les applications de ce genre peuvent s'employer aussi avec avantage dans quelques contusions des yeux; mais j'ai généralement remarqué que tout remède chaud appliqué sur les yeux étoit nuisible dans la plupart des ophthalmies ordinaires.

La qualité vermifuge de l'Hysope ne peut guère être établie sur le seul exemple que VAN ROSENSTEIN donne de ses effets.

LAVENDULA, la LAVANDE.

La Lavande contient une portion considérable d'huile essentielle d'une odeur très-agréable; elle est en conséquence un puissant stimulant du système nerveux, soit qu'on l'applique extérieurement, ou qu'on la fasse prendre à l'intérieur; et de toutes les plantes de cet ordre appellées cépha-

liques, la Lavande est peut-être celle qui mérite le mieux ce titre.

Il me paroît probable que ce stimulant ne produit, le plus communément, d'autre effet que de déterminer l'énergie du cerveau à produire une impulsion plus complète du fluide nerveux dans les nerfs des fonctions animales, et rarement dans ceux des fonctions vitales: néanmoins MURRAY défend, avec beaucoup de raison, de faire usage de ce stimulant toutes les fois qu'il y a du danger de stimuler le système sanguin: il n'en est cependant pas moins probable que la Lavande ne stimule communément que le système nerveux, et qu'on peut la donner avec plus de sûreté dans la paralysie que les aromatiques plus chauds, surtout lorsqu'on ne la fait pas prendre dans des menstrues spiritueux, ou avec des aromates chauds, comme on le pratique communément en prescrivant l'esprit de Lavande composé.

A peine est-il nécessaire de remarquer ici que les plantes verticillées dont nous parlons fournissent, comme on le sait, une plus grande quantité d'huile essentielle quand elles sont desséchées que quand elles sont récentes; mais l'on ne sait pas aussi généralement que la plupart donnent avec leurs huiles essentielles, dans leur première distillation, une quantité de matière muqueuse ou butyracée, dont il faut les dégager en les distillant une seconde fois avec l'eau; ce qui donne un grand degré de perfection à leur odeur et à leurs vertus. Il faut encore remarquer que toutes ces plantes fournissent une plus grande quantité d'huile essentielle, selon le degré de maturité qu'elles ont acquis, sur-tout quand elles sont venues dans un sol léger, sablonneux ou graveleux.

MAJORANA, la MARJOLAINE.

Cette plante contient aussi beaucoup d'huile essentielle d'une odeur agréable, qui lui donne les mêmes qualités céphalique et résolutive dont jouit la Lavande, et dont il est en conséquence inutile de faire encore ici l'énumération. Nous avons déjà observé que plusieurs plantes verticillées réduites en poudre et introduites dans le nez étoient de puissans sternutatoires; mais il n'y en a aucune qui jouisse de cette vertu à un plus haut degré que la Marjolaine. C'est pour cette raison, ainsi que pour son odeur agréable, qu'il n'y en a pas que l'on emploie plus fréquemment, ou plus à propos, dans nos poudres sternutatoires.

MENTHA SATIVA, la MENTHE DES JARDINS.

Elle contient beaucoup d'huile essentielle, dont l'odeur est cependant un peu moins agréable que celle de la Lavande ou de la Marjolaine; c'est pourquoi on en fait moins d'usage comme céphalique; mais elle agit très-puissamment sur les parties sur lesquelles elle est immédiatement appliquée, sur-tout sur l'estomac, dont elle ranime toutes les fonctions: elle agit particulièrement comme antispasmodique; elle modère en conséquence les douleurs et les coliques qui dépendent de spasme; elle arrête aussi le vomissement qui dépend de cette cause; mais il y a beaucoup de vomissemens où elle n'est d'aucune utilité: tels sont ceux qui dépendent d'une irritation inflammatoire de l'estomac même, ou de quelques autres parties du corps; car alors elle aggrave la maladie, et augmente le vomissement. Les médecins pensent, je crois avec

raison, que l'infusion de Menthe dans l'eau chatte convient mieux à l'estomac que l'eau distillée, qui est souvent un peu empyreumatique.

Je n'ai pu reconnoître, dans les expériences que j'ai tentées, l'effet que l'on attribue à la Menthe de prévenir la coagulation du lait; et si elle résout les duretés des mamelles des nourrices ou des nouvelles accouchées, on doit l'attribuer à la vertu résolutive des Verticillées, dont j'ai parlé plus haut au sujet de l'Hysope.

Les anciens ont écrit que la Menthe affoiblissoit le pouvoir vénérien chez les hommes, et quelques modernes l'ont répété; mais cela est absolument incompatible avec la vertu qu'on lui attribue en même temps, de stimuler l'utérus chez les femmes: cette vertu antiaphrodisiaque ne me paroît nullement probable; car j'ai connu un homme qui mangeoit presque tous les jours des feuilles de Menthe avec du pain et du beurre, sans avoir jamais observé que les desirs vénériens aient diminué chez lui, et j'ai tout lieu de croire que ce qu'il m'a dit à cet égard étoit vrai.

MENTHA PIPERITA, la MENTHE POIVRÉE.

Cette plante contient autant, ou même plus d'huile essentielle que les autres espèces de Menthe; elle a un goût plus âcre, et fait éprouver une sensation singulière d'air froid, immédiatement après qu'on l'a mâchée ou avalée: il n'est pas douteux qu'elle peut remplir les mêmes indications que les autres espèces de Menthe, et il est évident que son eau distillée agit plus promptement comme antispasmodique et carminative. L'on obtient facilement les mêmes effets de son huile réduite en oleosaccharum et divisée dans l'eau: il

est très-probable que les qualités dont elle jouit sont dues au camphre, qui y est contenu en grande quantité, comme l'ont prouvé les expériences de GAUBIUS. La rectification que j'ai dit, en parlant de la Lavande, être nécessaire pour perfectionner la plupart des huiles essentielles, convient sur-tout pour cette espèce de Menthe. Ce que l'on a appelé *essence de Menthe poivrée* ne me paroît être autre chose que l'huile rectifiée dissoute dans l'esprit-de-vin.

PULEGIUM, le POULIOT.

Le Pouliot est une espèce de Menthe qui possède tellement les propriétés communes à ce genre, que je pense que ce n'est que parce que l'on a négligé de faire aucune tentative pour établir des principes, que les médecins ont pu croire que cette espèce jouissoit d'une vertu médicale particulière différente de celle des autres espèces du même genre. Elle ne contient pas plus d'huile essentielle que la Menthe des jardins, et l'on n'y découvre pas de camphre, comme dans la Menthe poivrée: c'est pourquoi je ne vois pas sur quoi pourroient être fondées ses vertus particulières: on l'a cependant regardée comme antispasmodique, et sur-tout comme utile dans la coqueluche. J'en ai fait plusieurs fois l'essai, et loin de procurer aucun avantage, elle m'a paru nuisible, de même que tous les autres médicaments échauffans.

On lui attribue encore communément, comme antispasmodique, la vertu de favoriser l'évacuation menstruelle des femmes: je crois que cette vertu n'est pas mieux fondée. Le sexe est souvent affecté, aux approches des règles, de symptômes de dyspepsie et de spasme de l'estomac:

j'ai vu l'infusion de Pouliot modérer ces symptômes ; mais la Menthe poivrée et le baume frisé produisent le même soulagement, quoique l'on ne reconnoisse dans aucune une vertu spécifique : on les a souvent tenté dans les cas de suppression des règles sans aucun succès.

Il me paroît que HALLER manque absolument de discernement, lorsqu'il avance que le Pouliot uni à l'acier est un emménagogue infailible ; car il y a lieu de présumer qu'il auroit trouvé beaucoup d'autres plantes également puissantes, s'il les avoit de même réunies à l'acier. Il n'est pas douteux que plusieurs espèces de Menthe, qui sont des Stimulans généraux du système nerveux, peuvent être utiles dans la suppression des règles ; mais lorsque LINNÉ rapporte que les espèces de ce genre produisent une hémorrhagie de l'utérus, il est probable qu'il s'est trompé sur la véritable cause de l'hémorrhagie.

ROSMARINUS, le ROMARIN.

CETTE plante contient une grande quantité d'huile essentielle très-odorante ; c'est en conséquence avec raison qu'on l'a toujours recommandée comme céphalique, ou comme un médicament propre à stimuler légèrement le système nerveux, mais un peu trop foible pour affecter le système sanguin. Il faut remarquer ici que ces qualités ne se trouvent pas dans les pétales des fleurs, mais uniquement dans leur calice ou dans les feuilles de la plante, sur-tout dans celles qui sont aux extrémités des branches. J'ajouterai que l'huile essentielle des plantes verticillées se trouve communément en plus grande quantité dans les calices des fleurs que dans les autres parties. L'huile es-

sentielle de Romarin s'élève plus abondamment dans la distillation, lorsqu'on se sert d'un menstre spiritueux, et c'est ainsi que se prépare la célèbre eau de la Reine d'Hongrie; mais elle n'est pas aussi parfaite lorsqu'on la fait avec le Romarin de notre climat, que quand on emploie celui qui croît dans des pays plus méridionaux. Il me paroît que nos Dispensaires ont mal jugé, en recommandant de préparer l'esprit de Romain et l'esprit de lavande avec les plantes récentes, parce que toutes les verticillées odorantes gagnent à être légèrement desséchées, et donnent une plus grande quantité d'huile essentielle.

SALVIA, le SAUGE.

CETTE plante a été fort célèbre; comme elle contient une certaine quantité d'huile essentielle, on peut lui accorder les vertus dont jouissent les autres plantes de cet ordre, quoique cette huile ne soit pas fort odorante: on l'a souvent employée en guise de thé, sur-tout en Angleterre: mais il est ridicule de prétendre, comme l'ont fait quelques écrivains Allemands, qu'on peut la substituer au thé qui nous vient de la Chine; ses qualités sont absolument différentes. Je puis assurer, d'après l'expérience que j'en ai faite, qu'elle n'a ni les vertus ni les qualités nuisibles que le thé vert de la Chine manifeste si fréquemment sur l'estomac: je suis néanmoins un peu incertain sur les vertus particulières de la Sauge. Quand il seroit vrai que les Chinois estiment davantage la Sauge que leur propre thé, cela ne me donneroit pas une grande idée des vertus particulières de la première. J'ai observé plus haut que les opinions populaires ne sont pas toujours bien fondées, et

les Chinois ne paroissent pas en cela, ainsi que dans plusieurs autres circonstances, plus sages que les autres peuples.

La Sauge a été fort employée, sur-tout en Angleterre, comme sudorifique; mais il ne paroît pas qu'elle ait aucun avantage sur les autres aromatiques du même ordre: l'infusion de plusieurs de ces plantes bue chaude et en grande quantité, tandis que le corps est bien couvert, peut également procurer la sueur. Je remarquerai cependant que cette méthode n'a rien qui doive la faire préférer aux autres, et qu'elle a été nuisible dans quelques cas, en ce qu'elle stimule et échauffe trop.

Lorsque l'on emploie les sudorifiques pour prévenir le retour des fièvres intermittentes, la Sauge, ou les autres plantes veeticillées, peuvent être assez efficaces: mais en parlant de la Sauge comme sudorifique, je dois observer qu'on l'a aussi recommandée pour arrêter les sueurs excessives. SYDENHAM a employé le vin de Malaga dans cette vue; mais VAN-SWIETEN a remarqué que la Sauge infusée dans le vin ou les spiritueux étoit plus efficace. Je ne puis décider, d'après l'expérience, si le vin ou les spiritueux, sans la Sauge, seroient plus convenables pour remplir cette indication, comme il est arrivé à SYDENHAM; mais ce qui rend la question douteuse, c'est que VAN-SWIETEN a remarqué que la Sauge étoit utile pour arrêter une autre évacuation excessive: il a observé qu'elle modéroit l'écoulement de lait du sein des nourrices qui ont sevré leurs enfans. Je n'ai aucune expérience convenable de ce fait; mais il paroît étayé par l'analogie qu'il y a entre la Sauge et la Menthe, que l'on dit avoir la vertu de dimi-

diminuer la sécrétion du lait, tant chez les femmes que chez les vaches.

La Sauge jouit, de même que la Menthe et les autres plantes verticillées, de la vertu de résister à la putréfaction; ce que l'on doit peut-être attribuer au camphre ou à quelque principe analogue au camphre, qui entre dans la composition de leurs huiles.

TEUCRIUM, le *TEUCRIUM*.

L'on trouve plusieurs espèces de ce genre dans les Catalogues de Matière médicale: mais nous avons déjà parlé plus de quelques-unes parmi les toniques, parce que leurs vertus dépendent plutôt de leur amertume que de leur huile essentielle; telles sont le *Teucrium scordium* ou la *German-drée aquatique*, le *Teucrium chamaedrys*, la *German-drée* ou *Petit-chêne*, et le *Teucrium chamaepitys* ou l'*Ivette*; et de tous les stimulans, communément appelés *céphaliques*, il ne me reste plus qu'à parler du *TEUCRIUM MARUM*: cette espèce contient une grande quantité d'huile essentielle d'un genre volatile et approchant du camphre; ce qui rend son odeur plus piquante que celle de la plupart des autres plantes verticillées; elle jouit en conséquence, de même que plusieurs autres de cet ordre, d'une vertu sternutatoire, qu'elle possède même à un plus grand degré.

Cette plante ne produit pas tous les effets étonnans que lui attribue LINNÉ; on peut cependant convenir qu'elle est le plus puissant céphalique et antispasmodique des verticillées; il est fâcheux que l'on ne puisse pas la cultiver facilement dans notre climat, ni la faire venir de l'étranger en fort bon état.

Tome II.

M

MARRUBIUM, le MARRUBE BLANC.

Cette plante donne peu d'huile essentielle, et a très-peu de l'odeur commune aux autres verticillées; elle est plus remarquable comme substance amère et légèrement âcre; elle a eu la réputation d'être pectorale; mais je n'ai pu observer cette vertu dans les essais que j'en ai faits; elle m'a même paru nuisible dans plusieurs cas: quant à son usage dans l'asthme et la phthisie, et à ses vertus pour résoudre les duretés du foie, je regarde les autorités de FORESTUS, de ZACUTUS LUSITANUS et de CHOMEL, comme absolument insuffisantes; les effets que lui ont attribués ces auteurs me paroissent absolument dénués de probabilité.

B. *UMBELLATAE*, les *UMBELLIFÈRES*.

Cet ordre renferme plusieurs plantes qui réunissent à leur affinité botanique des vertus absolument semblables; mais l'analogie n'est pas complète, parce que quelques-unes des *Umbellifères* ont des vertus très-différentes des autres plantes du même ordre: l'on prétend néanmoins qu'en distinguant les *Umbellifères* suivant le sol où elles croissent, l'on trouvera encore une telle analogie entre elles, que celles qui croissent dans un sol sec sont stimulantes et un peu aromatiques, tandis que celles qui viennent dans des terrains humides et marécageux sont sédatives et empoisonnent: ceci, quoique en général vrai, est susceptible de quelques exceptions. La Ciguë, et quelques autres *Umbellifères*, qui sont des poisons, viennent en général dans des terrains très-secs,

tandis que le Persil, qui se plaît naturellement dans les terrains humides, est une plante salubre.

L'analogie tirée du sol n'est donc pas complète, et il ne faut pas absolument s'y fier avant d'en faire l'expérience; cependant, comme elle est en général bien fondée, j'en ferai ici usage, en me bornant aux Umbellifères qui sont seulement stimulantes et un peu aromatiques, me réservant à parler des sédatives dans le Chapitre suivant, qui est l'endroit qui leur convient.

AMMI, l'AMMI.

La Pharmacopée de Londres a conservé les semences de cette plante, et leurs qualités paroissent leur y mériter une place; mais comme elles nous viennent de l'étranger, et qu'il est difficile de se les procurer parfaites, on les a long-temps négligées parmi nous, peut-être avec raison, parce qu'il est probable qu'on peut les remplacer par d'autres substances qu'il est plus aisé de nous procurer.

ANETHUM, l'ANET.

J'aurois dû remarquer plutôt que les vertus propres aux Umbellifères se rencontrent principalement dans les semences qui contiennent une grande quantité d'huile essentielle; elles agissent la plupart comme antispasmodiques et carminatives dans les premières voies; mais les vertus dont elles jouissent quand elles ont passé plus avant dans le système ne sont pas encore bien déterminées, comme nous l'observerons plus particulièrement lors-

que nous parlerons des semences ou des racines auxquelles on attribue ces vertus.

Les semences d'Anet ont les vertus communes à cet ordre, et leur eau distillée est fort employée par les nourrices, en Angleterre, contre les coliques des enfans; il y a néanmoins lieu de présumer que l'on pourroit trouver des carminatifs plus agréables; c'est pour cette raison que l'on avoit autrefois rejeté ces semences du Catalogue de notre Pharmacopée d'Ecosse: on ne les a remises de nouveau en usage que sur la recommandation de PRINGLE, pour suivre en quelque sorte la pratique angloise; mais nos médecins ni nos nourrices ne s'y sont pas encore conformés.

ANISUM, l'ANIS.

Les semences de cette plante contiennent beaucoup d'huile essentielle, dans laquelle réside leur odeur agréable: cette huile est beaucoup moins âcre au goût que celle des plantes verticillées; c'est pourquoi l'huile de quelques-unes de ces dernières est peut-être un carminatif plus puissant; mais l'huile des Umbellifères, et en particulier des semences d'Anis, est, pour la même raison, d'un usage plus sûr, et on peut la prescrire en très-grande quantité sous forme d'oleo-saccharum, qui est la manière la plus convenable de la donner.

L'on a prétendu que les semences d'Anis et leur huile, ainsi que celles de quelques autres Umbellifères, étoient utiles pour favoriser l'expectoration dans quelques maladies de la poitrine; mais leurs effets ne m'ont jamais paru considérables.

L'on a encore attribué à l'Anis, et à quelques autres semences qui lui ressemblent, la ver-

tu d'augmenter le lait des nourrices: ce qui ne paroît pas dénué de probabilité, s'il est communément vrai, comme le prétend GEOFFROY, que l'odeur de l'Anis se manifeste dans le lait; mais je n'ai aucune expérience sur cet objet.

L'on a introduit, vers la fin du seizième siècle, un nouveau médicament, sous le nom d'*Anis étoilé*; mais on ne l'a pas encore admis dans les Pharmacopées Angloises, quoiqu'il se trouve dans celles de Russie, de Suède et de Danemarck. La capsule des semences de la plante, quoique d'un ordre fort différent, ressemble très-exactement, par son odeur et son goût, à l'Anis commun, et n'en diffère qu'en ce que ces qualités sont un peu moins fortes: l'on a avancé, en raison de cette ressemblance, que ces capsules possédoient les vertus des semences de l'Anis commun; mais comme ces dernières même ne sont pas fort recherchées, nous ne pouvons guère songer à introduire une plante exotique, qui ne diffère de l'Anis qu'en ce qu'elle a moins de force et une qualité inférieure.

CARUM, le CARVI.

Les semences de Carvi sont communément plus agréables que celles des autres Umbellifères qui sont en usage: elles contiennent beaucoup d'huile essentielle: et si l'on en excepte l'odeur qui leur est particulière, ces semences, ainsi que leur huile, ne diffèrent pas, par leurs vertus, de l'Anis.

FOENICULUM, le FENOUIL.

Le Fenouil possède les mêmes qualités que l'Anet, l'Anis et le Carvi ; mais elles y sont à un degré plus foible ; c'est pourquoi il ne mérite guère d'être mis au rang des médicamens , à moins que ce ne soit pour son odeur , qu'un grand nombre de personnes regardent comme plus agréable que celle des plantes que je viens de nommer .

L'on distingue le *Foeniculum dulce* et le *Foeniculum vulgare* , qui ne sont cependant que des variétés de la même espèce ; mais comme le Fenouil qui croît dans notre climat ne produit pas des semences parfaites , l'on désigne sous les noms de *Foeniculum dulce* , les semences qui nous viennent des pays méridionaux : nous convenons cependant que l'on peut prendre les racines des plantes qui croissent dans nos jardins , parce qu'il est plus aisé de se les procurer . L'on a attribué aux semences de Fenouil une vertu diurétique et pectorale ; mais j'en ai fait plusieurs essais qui n'ont jamais rempli ces indications .

CORIANDRUM, la CORIANDRE.

Les feuilles et les semences de cette plante paroissent beaucoup différer entre elles ; les qualités des premières ne sont pas suffisamment déterminées pour me permettre d'en rien dire : je me bornerai en conséquence à parler des semences ; elles ont les qualités communes aux autres semences carminatives dont nous avons fait mention , et elles sont en général très-agréables , quand elles sont bien desséchées : étant infusées avec le séné , elles produisent l'effet particulier de corriger plus puis-

samment l'odeur et le goût de ce purgatif, que tout autre aromate dont j'ai fait usage; elles ont, à ce que je crois, également la vertu d'empêcher les coliques que le séné produit fort souvent.

CUMINUM, le CUMIN.

Les semences de cette plante contiennent une grande quantité d'huile essentielle, et sont en conséquence un puissant carminatif; elles possèdent même peut-être cette vertu à un plus haut degré que la plupart des autres remèdes que l'on emploie dans cette vue; mais on les emploie plus rarement, parce que leur odeur est plus désagréable.

J'ai déjà observé que les huiles des plantes verticillées pouvoient s'employer en fomentation pour résoudre les tumeurs indolentes; il est probable que l'on peut faire usage dans la même vue de plusieurs des Umbellifères, et l'on a particulièrement attribué cette vertu à l'huile de Cumin.

PETROSELINUM, le PERSIL.

L'on a conservé dans la Pharmacopée de Londres les semences de Persil; elles jouissent en effet des mêmes qualités que les autres semences carminatives; mais elles ne les possèdent pas à un si haut degré que plusieurs autres; c'est pourquoi les médecins Ecossois ont négligé ces semences.

Les racines se trouvent encore dans notre Dispensaire, et on les regarde comme diurétiques; mais leur décoction, dont j'ai souvent fait usage,

ne m'a pas paru jouir de cette vertu : peut-être cela est-il dû à ce que leurs parties actives se dissipent par l'ébullition.

Tout le monde sait que l'on se sert beaucoup de la plante pour la table ; on doit en conséquence supposer qu'elle est en général salutaire ; mais les auteurs de Matière médicale racontent des choses singulières de ses effets, et je n'ose pas les contredire, parce que je sais que l'idiosyncrasie peut donner lieu à des effets très-différens, selon les individus. MURRAY dit que l'odeur en est *in-gratus*, et BERGIUS la caractérise de *fragrans gratus*. Quant à moi, l'odeur et le goût du Persil m'ont toujours paru très-désagréables ; cependant, depuis que je suis fort avancé en âge, elles me paroissent moins désagréables qu'autrefois.

PETROSELINUM MACEDONICUM, le PERSIL
DE MACÉDOINE.

L'on n'a pas conservé cette plante dans le Catalogue des Pharmacopées Angloises, et je ne connois aucune vertu particulière qu'on puisse lui attribuer ; néanmoins on a écrit depuis peu qu'elle avoit des vertus singulières dans quelques cas de maladies vénériennes ; comme je n'ai aucunes expériences sur ces vertus, je laisse au temps à les confirmer d'une manière convenable.

Après avoir fait l'énumération des Umbellifères dont les semences sont particulièrement employées pour leurs vertus médicales, nous allons parler de celles dont on emploie les racines.

ANGELICA, l'ANGÉLIQUE.

Toutes les parties de cette plante sont plus ou moins aromatiques; mais la racine possède cette qualité à un plus haut degré que toute autre partie: cette racine est un aromatique agréable; elle a toutes les qualités des semences carminatives dont j'ai déjà parlé, et on peut l'employer dans les mêmes vues; je n'ai cependant pu y reconnoître aucune vertu particulière contre quelque maladie que ce soit, et je n'ai pas grande confiance dans le jugement des Lapons à ce sujet.

PIMPINELLA, la PIMPRENELLE.

STAHL et ses sectateurs ont fait beaucoup de cas de cette plante; sa racine et ses semences ont les qualités communes aux Umbellifères dont j'ai déjà parlé; mais la Pimprenelle ne possède pas ces qualités à un haut degré, et ses qualités sensibles, ni son analyse, ne peuvent nous donner une grande idée de ses vertus comme médicament. STAHL est digne d'estime pour la manière dont il a étudié les phénomènes des maladies; mais il n'a montré aucun jugement dans le choix des remèdes, ainsi que ses sectateurs: leur système a donné lieu à des préjugés contre quelques-uns des médicamens les plus puissans; et ceux qu'ils ont adopté sont foibles et souvent superstitieux.

GINSENG, le GINSENG.

Cette plante n'appartient peut-être pas aux Umbellifères; mais comme il est douteux qu'elle diffère de l'Umbellifère appelée *Sion Ninsi*, à la

quelle on a attribué les mêmes vertus, j'ai cru pouvoir la placer ici: il y a long-temps qu'on connoît sous ce nom dans nos boutiques une racine qui vient de la Chine et de l'Amérique septentrionale; elle est un aromatique très-léger, qui a une douceur sucrée; mais ces qualités sont si foibles, que l'opinion populaire seule qui domine chez les Chinois, et le prix considérable qu'ils mettent à cette racine, a pu nous engager à fixer notre attention comme médicament: l'on dit que les Chinois la regardent comme un puissant aphrodisiaque; mais il y a long-temps que je fais peu de cas des opinions populaires, et voici un exemple qui confirme mon jugement. J'ai connu un gentilhomme un peu avancé en âge qui, pendant plusieurs années, a mangé tous les jours une certaine quantité de cette racine, et qui a avoué qu'il ne s'étoit jamais aperçu que ses facultés vénériennes en fussent augmentées.

c. SILIQUOSAE, les SILIQUEUSES.

Les plantes de cet ordre réunissent à l'affinité botanique des vertus médicales qui se ressemblent absolument, et qui ne diffèrent que par le degré dont elles jouissent de la même puissance; elles ont une odeur piquante, qui est due à l'huile essentielle qu'elles donnent lorsqu'on les distille avec l'eau, et qui a la même odeur que la substance entière de la plante: cette huile, quoique volatile en apparence, se précipite au fond de l'eau, de même que celle des plantes aromatiques dont j'ai parlé plus haut: l'odeur piquante de ces substances a donné lieu de supposer qu'elles contenoient un alkali volatil, on peut en effet en obtenir par un procédé particulier; mais il est évi-

dent que cet alkali n'existe pas séparé dans la substance de la plante, telle que la nature la produit. L'eau distillée de Cochlearia n'excite pas d'effervescence avec les acides minéraux ou végétaux; elle ne précipite pas les terres qui sont en dissolution dans les acides, et ne produit aucun changement dans la dissolution de sublimé corrosif.

Il est évident que l'odeur et le goût de ces plantes dépendent de l'huile dont je viens de parler, que l'on peut en extraire par l'esprit-de-vin; et lorsque cette huile est enlevée avec ce dernier dans la distillation, elle donne une substance très-volatile et très-âcre qui a l'odeur et le goût de la plante, dont le résidu est une masse absolument inodore et insipide.

L'acrimonie de ces plantes est répandue dans toutes leurs parties; les feuilles la perdent facilement par l'exsiccation et l'ébullition; les racines en sont aussi privées par les mêmes moyens, si on les coupe par morceaux: cette acrimonie se conserve beaucoup plus long-temps dans les semences; elle est plus âcre et en plus grande quantité dans les semences et les racines, que dans les autres parties de la plante.

Les parties de ces plantes qui renferment une grande quantité de matière active, étant appliquées sur la peau, y excitent promptement de la rougeur, et en en continuant l'application, la rougeur qui s'étoit manifestée d'abord augmente par degrés, jusqu'à exciter une inflammation très-forte, et produire enfin des cloches: ces cloches subsistent quelques jours, et lorsqu'elles ont rendu une certaine quantité de sérosité, la peau paroît encore affectée d'une inflammation, d'où il suit pendant plusieurs jours une substance presque purulente; cette inflammation et cette exudation se

guérissent beaucoup plus lentement qu'une inflammation semblable produite par l'application des cantharides.

La même substance âcre des plantes siliquieuses étant prise intérieurement, donne un stimulus puissant qui se répand facilement dans tout le corps; ce stimulus agit fortement sur le système nerveux; et si l'on donne cette substance à plus grandes doses, ou si on la réitère fréquemment, elle agit aussi sur le système sanguin; mais les effets qu'elle produit de ces deux manières ne sont pas durables, parce qu'elle se porte facilement vers les voies urinaires, dont elle augmente la sécrétion; c'est pourquoi elle est entraînée promptement et entièrement par les urines, et en même temps, comme il est probable, par la transpiration insensible.

Les plantes de cette classe se putréfient facilement, dès que leur végétation cesse, par quelque cause que ce soit; et si alors on les distille, elles donnent un alkali volatil.

C'est cette circonstance qui les a fait appeler *plantes alkalescentes*, et qui a donné lieu à quelques erreurs sur leur nature et leur usage; mais l'on sait que l'on peut diriger leur fermentation de manière à la rendre acide, et l'on ne peut guère douter que la vertu dont elles jouissent si puissamment de prévenir et guérir le scorbut, ainsi que leur qualité diurétique, sont dues à leur nature acescente: leur usage dans le scorbut est connu depuis long-temps, et personne ne le révoque en doute; l'on a même remarqué que par une prévoyance bienfaisante de la nature, ces plantes se trouvoient en abondance, particulièrement dans les parties du globe où le scorbut règne plus souvent.

J'observerai, pour confirmer ce que je viens de dire de l'acescence de ces plantes, que les espèces qui ne renferment pas beaucoup de la matière âcre particulière à l'ordre, mais qui sont en même temps fort succulentes, contiennent une grande quantité de matière saccharine, qui les rend très-nourrissantes et propres à former une grande partie des fluides animaux. C'est également en raison de cette matière saccharine que l'on peut facilement faire passer ces plantes à la fermentation acéteuse; et, lorsqu'on les a conservées dans cet état, elles sont un moyen très-efficace de prévenir et de guérir le scorbut.

Telles sont les propriétés générales des plantes siliqueuses; les genres et les espèces renfermés dans cet ordre se ressemblent tellement par les qualités communes dont je viens de faire mention, qu'il est à peine nécessaire d'en parler en particulier: je me contenterai en conséquence de faire quelques remarques sur un petit nombre d'espèces qui sont d'un usage plus fréquent, et qui semblent avoir de plus grandes vertus.

COCHLEARIA, le *COCHLEARIA*.

Cette plante est celle que l'on a le plus fréquemment employée pour guérir le scorbut, et elle a la réputation d'être la plus efficace: ses qualités sensibles, qui sont aussi grandes, pour ne pas dire plus grandes, que celles d'aucunes plantes de cet ordre, en sont des garans suffisans. L'on se sert souvent de la plante entière, et on la mange en salade quand elle est récente; on en fait aussi une conserve, en y ajoutant les trois quarts de sucre; mais l'on ne conserve pas bien ses vertus de cette manière. La méthode la plus

commune est d'employer son suc exprimé, et cette plante fait une partie considérable des sucs antiscorbutiques des Pharmacopées de Londres et d'Edimbourg, qui sont un médicament très-utile.

Le *Cochlearia* entroit autrefois dans l'eau de Raifort composée de la Pharmacopée d'Edimbourg, et celle de Londres l'a conservé; mais le Collège d'Edimbourg, persuadé que l'on ne peut extraire toutes les vertus du *Cochlearia* par la distillation, a rejeté cette préparation désagréable de sa nouvelle Pharmacopée. Plusieurs Pharmacopées étrangères ont prescrit de le distiller avec l'esprit-de-vin, et ont obtenu par ce moyen un esprit volatil piquant, qui peut être un stimulus utile dans plusieurs cas: on pourroit le perfectionner, en le combinant avec l'acide volatil du tartre, comme il l'est dans l'esprit antiscorbutique de *Drawitz*, et il peut alors être un stimulant utile dans la paralysie: cet esprit peut se donner comme diurétique, et être de cette manière utile dans le scorbut; mais il ne faut pas compter sur les vertus antiscorbutiques du *Cochlearia*, lorsqu'il est sous cette forme; ces vertus sont alors fort inférieures à celles de la plante en substance.

NASTURTIIUM AQUATICUM, le CRESSON.

DE FONTAINE.

Cette plante possède à un degré considérable les vertus communes aux siliqueuses; elle contient plus de suc que quantité d'autres, et on peut se la procurer dès le commencement du printemps; c'est pourquoi on l'a plus fréquemment employée conjointement avec le *Cochlearia*, pour préparer les sucs antiscorbutiques, que l'on a conservés si

long-temps dans nos Dispensaires. L'on joignoit communément à ces plantes le Becabunga; mais ce dernier ne possède aucune des qualités propres aux siliqueuses, et il n'en a d'autres que celles dont jouit le suc des simples végétaux; ce qui a déterminé à le supprimer de la dernière édition de la Pharmacopée d'Édimbourg. L'on a toujours coutume de joindre aux suc des plantes siliqueuses une quantité de suc acide natif; l'on employoit autrefois celui d'oseille, et on peut le continuer avec avantage pour l'usage des pauvres; mais le suc d'orange de Séville recommandé dans les Dispensaires est assez convenable.

L'addition des acides aux suc des plantes siliqueuses prouve suffisamment que les dernières n'agissent pas comme alkali ou comme substances alkalescentes; et je suis persuadé que l'addition des acides rend les suc plus efficaces, en les déterminant davantage à la fermentation acéteuse. Il est à peine nécessaire d'observer qu'il faut tenir dans des vaisseaux bien bouchés les suc antiscorbutiques, lorsqu'on veut les conserver quelque temps, parce que leurs parties volatiles s'évaporent avec beaucoup de facilité, quand on les laisse exposés à l'air.

CARDAMINE, la CARDAMINE, ou CRESSON DES PRÉS, ou PASSERAGE SAUVAGE.

Cette plante, et en particulier ses fleurs, sont tellement inférieures; par leurs qualités sensibles, à un grand nombre d'autres siliqueuses, que je ne crois pas devoir en parler comme médicament; mais j'ai pensé, sur l'autorité respectable de GEORGE BAKER, qu'il étoit de mon devoir d'apprendre à

mes lecteurs que les fleurs de cette plante avoient été trouvées très-efficaces dans différentes affections spasmodiques; et je crois devoir renvoyer ceux qui desireront plus de détails sur cet objet aux *Médical Transactions*, Vol. I, Art. 19.

ERYSIMUM, le VELAR.

Les auteurs de Matière médicale font mention de plusieurs espèces de ce genre; mais je ne parlerai que de l'Erysimum des boutiques, non pas comme jouissant des qualités générales des siliquieuses, parce qu'il ne les possède qu'à un foible degré, mais en raison de l'objet particulier pour lequel on l'a recommandé, à savoir l'enrouement. Presque toutes les plantes siliquieuses stimulent communément, quand on en mange, les glandes muqueuses de l'arrière-bouche, et déterminent en conséquence une excrétion plus considérable de mucus: c'est pourquoi, quand l'enrouement dépend, comme il arrive souvent, de la sécrétion interrompue de ce fluide, il est évident que le stimulus dont nous parlons peut être utile: l'on a coutume d'employer dans cette vue le Velar, mais on le prescrit généralement sans jugement, en l'unissant avec quantité d'autres substances qui ne signifient rien; la forme la plus simple, qui consiste à mêler simplement le suc d'Erysimum avec partie égale de miel ou de sucre, est certainement la plus convenable.

Si le Velar a dans ce cas quelque avantage sur les autres plantes du même ordre, il me paroît qu'on doit l'attribuer à ce qu'il a moins d'acrimonie; ce qui permet de l'employer plus hardiment et plus fréquemment. J'ai remarqué, quand je n'avois pas de Velar sous la main, que le sy-
rop

rop de raifort sauvage pouvoit le remplacer ; mais il faut que ce syrop soit très-foible , autrement on ne pourroit en faire un usage fréquent, ou le continuer long-temps sans affecter la gorge , et y produire de la douleur. J'ai observé qu'un gros de cette racine , fraîche et ratissée, suffisoit pour quatre onces d'eau bouillante, dans laquelle il faut la laisser infuser deux heures dans un vaisseau fermé; l'on en fait ensuite un syrop , en y ajoutant deux fois autant pesant de sucre. Une cuillerée de ce syrop avalée peu à peu , ou au moins répétée deux ou trois fois , est très-efficace, comme je l'ai souvent vu , pour dissiper l'enrouement en très-peu de temps.

BRASSICA, le CHOU.

J'ai parlé dans la première partie de cet ouvrage des différentes espèces de Chou dont on se sert en aliment; je vais considérer ici de nouveau ce genre comme médicament, et j'observerai que ses diverses espèces ou ses variétés, diffèrent de presque toutes les autres plantes du même ordre, en ce qu'elles n'ont pas autant de l'acrimonie qui lui est particulière, au moins cette acrimonie est peu sensible dans leurs feuilles: elles sont en conséquence plus propres à servir de nourriture; on doit même les regarder comme particulièrement adaptées à cet objet, en ce qu'elles ont plus de suc, et contiennent, comme je l'ai observé plus haut, une plus grande quantité de matière saccharine.

Le Chou, quoique privé de l'acrimonie dont semble dépendre la vertu particulière des siliques, ou des plantes vulgairement appelées *antiscorbutiques*, possède néanmoins de très-grandes

vertus comme tel ; pris en grande quantité comme aliment, il a produit des guérisons complètes, ce que j'attribue à son acescence ; il est même aujourd'hui reconnu qu'en le faisant passer, par un procédé particulier, à la fermentation acide, et en le conservant dans cet état, il devient le moyen le plus efficace de prévenir et de guérir le scorbut. L'art de préparer le Chou pour cet effet, et de faire ce qu'on appelle le *Saur Kraut*, est aujourd'hui si connu, et se trouve décrit dans tant de livres, que je crois inutile de le donner ici.

RAPHANUS RUSTICANUS, le RAIFORT

SAUVAGE.

L'on n'emploie que la racine de cette plante, qui est une des substances les plus âcres de cet ordre, et en conséquence un puissant stimulant, soit que l'on en fasse usage extérieurement ou intérieurement : appliquée extérieurement, elle enflamme facilement la peau, et est un rubéfiant utile dans la paralysie et le rhumatisme ; mais si l'on en continue long-temps l'application, outre l'effet dont je viens de parler, elle produit des cloches. Quant à son usage interne, j'ai dit plus haut de quelle manière on pouvoit tirer parti de la vertu qu'elle avoit de stimuler la gorge, pour guérir l'enrouement. Etant introduite dans l'estomac, elle le stimule, favorise la digestion, et est en conséquence un assaisonnement convenable de la nourriture animale : infusée dans l'eau, et prise avec une grande quantité d'eau chaude, elle fait facilement vomir, et on peut l'employer seule pour exciter le vomissement, ou aider l'action des autres vomitifs.

Le Raifort sauvage infusé dans le vin étant pris intérieurement, stimule le système nerveux, et est par-là utile dans la paralysie; donné en grande quantité, il échauffe tout le corps; ce qui le rend souvent avantageux dans le rhumatisme chronique produit par le scorbut ou par d'autres causes. BERGIUS nous donne une manière particulière de faire prendre cette racine, qui consiste à la couper en très-petits morceaux sans l'écraser; on en avale ainsi, sans les mâcher, une grande quantité, environ une cuillerée à bouche. L'auteur dit que cette racine prise tous les matins de cette manière un mois de suite, a été extrêmement utile dans des affections de goutte; néanmoins je pense que ces affections étoient rhumatisantes.

Il paroît que le Raifort employé de cette manière, de même que l'on fait usage des semences de moutarde sans les écraser, stimule considérablement l'estomac sans l'enflammer, en y laissant échapper ses parties subtiles volatiles. La matière du Raifort, de même que celle des autres plantes siliqueuses, étant introduite dans les vaisseaux sanguins, se porte facilement aux reins, et devient un puissant diurétique; c'est pourquoi cette plante est avantageuse dans l'hydropisie: il est inutile de dire que le Raifort a été depuis long-temps reconnu comme un des plus puissans antiscorbutiques, à cause de la vertu qu'il a de favoriser l'écoulement des urines et la transpiration.

SINAPI, la MOUTARDE.

L'on ne fait usage que des semences de cette plante; l'on en distingue communément deux espèces que l'on emploie comme médicament, le *Sinapi nigra* et le *Sinapi alba*; quoiqu'elles semblent

appartenir à deux espèces différentes, elles ne diffèrent guère par leurs qualités sensibles, et on peut indifféremment les employer dans tous les cas.

Cette semence contient une partie volatile très-piquante à l'odorat et au goût: distillée avec l'eau, elle donne une huile essentielle, dans laquelle on découvre la même acrimonie que dans la substance même de la semence; ce qui prouve que c'est d'elle que dépend l'acrimonie de cette huile: la même substance contient aussi une portion d'huile douce, que l'on peut obtenir par expression de la semence pulvérisée; les parties âcres et actives se retrouvent ensuite dans la pâte qui reste après en avoir exprimé l'huile douce.

Ces semences renferment une grande quantité de matière farinacée susceptible d'une fermentation, pendant laquelle l'huile volatile se dégage davantage, et montre plus facilement son activité; c'est pourquoi la poudre récente paroît peu piquante et fort amère; mais lorsqu'on l'a humectée de vinaigre et laissée reposer un jour, elle devient beaucoup plus âcre, comme le savent ceux qui préparent la Moutarde pour l'usage de la table: ceci doit aussi s'appliquer particulièrement à son usage externe. La moutarde humectée et appliquée sur la peau y excitera, au bout d'un certain temps, de la rougeur, et y élèvera des cloches; mais elle agit plus promptement de la manière dont on la prépare pour la table, que la poudre récente; l'on a en conséquence tort de recommander la Moutarde récente pulvérisée pour les sinapismes, parce que celle dont on se sert pour la table agit beaucoup plus promptement.

La Moutarde ainsi appliquée à l'extérieur, a toutes les vertus du Raifort dont j'ai parlé dans

le dernier article, et je suis étonné que le savant MURRAY assure que la Moutarde stimule moins le système que les vésicatoires ordinaires, c'est-à-dire, à ce que je crois, que les cantharides; car il me semble qu'elle produit absolument le contraire. La Moutarde pulvérisée, prise intérieurement, jouit de toutes les vertus des autres plantes à siliques, et produit les mêmes effets; mais elle est plus active et plus puissante que toutes les autres, excepté peut-être le Raifort sauvage dont j'ai parlé en dernier.

Il y a, à ce que je crois, environ cinquante ans que l'on a introduit à Edimbourg un usage qui a été fort fréquent depuis; il consiste à faire prendre la semence de Moutarde entière et non écrasée à la dose d'une demi-once, ou autant qu'une cuiller à bouche ordinaire peut en contenir: ce remède n'échauffe pas l'estomac, mais stimule le canal intestinal, et est communément laxatif, ou au moins entretient les excréctions habituelles: il augmente aussi la sécrétion de l'urine; j'ai néanmoins remarqué que souvent il ne produisoit pas ce dernier effet. Je n'ai pas observé que la Moutarde donnée deux fois le jour, suivant l'usage communément adopté ici, stimule le système, ou échauffe le corps; mais elle doit certainement produire cet effet, si on en donne, suivant la méthode des Suédois, quatre ou cinq fois par jour pour prévenir le retour des fièvres intermittentes.

Je m'en rapporte facilement au témoignage de BERGIUS, qui assure avoir guéri souvent de cette manière les fièvres intermittentes vernaies: je suis particulièrement porté à le croire, à cause de la bonne-foi avec laquelle il convient que ce remède ne suffit pas pour guérir les fièvres quarte automnales. L'on concevra encore plus facile-

ment que les semences de Moutarde écrasées, prises en grande quantité dans quelque esprit ardent, non-seulement agissent plus puissamment dans ces cas, mais même que de semblables doses peuvent trop stimuler, et produire une fièvre violente, comme nous l'apprend VAN-SWIETEN.

BERGIUS dit avoir uni avec avantage la Moutarde pulvérisée avec le Quinquina dans les fièvres intermittentes prolongées, et dont les retours étoient fréquens: il observe que les malades qui ont pris ce remède ont souvent ressenti une chaleur vers la région de l'estomac, sans cependant en éprouver aucun accident.

Je ne puis finir ce qui regarde la Moutarde, sans observer que l'on a embrassé deux opinions fort différentes à son égard. MURRAY dit que la Moutarde produit une sensation agréable dans l'estomac, et qu'elle lui rendoit l'esprit fort gai: „ita adjuvat cibi concoctionem, ventriculo sensum gratum impertit, mentique certe in memet hilaritatem haud mediocrem, forsitan ex aere fit, xo quod extricatur, conciliat„. LINNÉ s'en étoit formé une idée absolument opposée: „Nimius usus (dit-il) causatur languorem et tollit laetitia„. Je ne puis garantir la vérité d'aucune de ces deux opinions.

D. ALLIACEAE, les ALLIACÉES.

Toutes les plantes comprises sous ce titre sont des espèces du même genre; il y a des plantes qui appartiennent à d'autres genres qui ont l'odeur particulière à celui-ci, et qui peut-être participent un peu de ses qualités; mais ces mêmes qualités sont trop foibles pour en parler ici.

Je pourrois réunir plusieurs espèces d'Ail dont les vertus se ressemblent beaucoup; mais comme l'*Allium sativum* de LINNÉ possède ces vertus à un plus haut degré, je vais en parler d'abord sous le titre d'Ail.

ALLIUM SATIVUM, l'AIL.

Toutes les parties de cette plante jouissent à-peu-près des mêmes qualités; mais sa racine seule est d'usage en médecine; elle a une odeur très-pénétrante et un goût fort âcre: ces qualités dépendent d'une partie très-volatile qui se dissipe facilement par l'exsiccation, lorsqu'on expose à l'air les parties internes des racines après les avoir écrasées; ou lorsqu'on les fait bouillir dans l'eau: cette substance volatile est, au moins en partie, une huile essentielle que l'on peut obtenir en distillant la racine suivant la manière ordinaire; elle tombe au fond de l'eau, de même que les huiles de plusieurs plantes siliqueuses. Les Alliées ressemblent, par tous ces rapports, aux siliqueuses, et leurs vertus sont aussi les mêmes, quoique l'on trouve quelque légère différence dans leurs qualités chimiques.

L'esprit-de-vin n'extraît pas aussi parfaitement les vertus des Alliées que celles des plantes siliqueuses; il extrait bien en partie les premières; mais elles ne montent pas, dans la distillation avec l'esprit, de même que les dernières. Les qualités des Alliées ne se dissipent pas aussi facilement par l'exsiccation que celles des siliqueuses; néanmoins elles éprouvent toujours une diminution de leurs vertus en se séchant, et si l'on pousse plus loin l'exsiccation, cette vertu peut se dissiper entièrement. Je crois que LEWIS a tort de pro-

poser de se servir, comme médicament, de l'Ail desséché, à quelque dose que ce soit.

L'Ail a de très-grandes qualités médicales; je vais parler d'abord de son usage externe. L'Ail écrasé et appliqué sur la peau l'enflamme facilement, et si on l'y laisse quelque temps, il y produit des cloches, de même que la Moutarde et le Raifort sauvage; mais les effets qui suivent les cloches excitées par l'Ail ne sont pas si permanens, ni si lents à guérir que ceux qui résultent de l'application des siliqueuses. L'on peut néanmoins demander si l'Ail, en raison de sa nature très-pénétrante, ne peut pas, dans quelques cas, produire un stimulus plus prompt et plus grand sur tout le système, que les siliqueuses.

L'Ail introduit dans l'estomac semble stimuler cet organe, et favoriser la digestion; on peut en conséquence le considérer comme un assaisonnement utile de nos alimens; mais son odeur et son goût sont si désagréables pour quelques personnes, qu'il y a bien des cas où il est inadmissible. On peut néanmoins l'employer plus fréquemment et en plus grande quantité dans les pays chauds, parce que son goût et son odeur y sont, dit-on, beaucoup plus foibles.

On le met ici en petite quantité dans plusieurs sauces, même lorsqu'il est à son plus haut degré d'âcreté: son odeur très-pénétrante se communique très-facilement et fortement à l'air contenu dans l'estomac; c'est pourquoi non seulement les rapports, mais même les vapeurs ordinaires qui s'élèvent constamment de cet organe, conservent l'odeur de l'Ail; ce qui le rend fort désagréable à ceux qui en mangent, et encore plus à ceux qui les approchent: néanmoins cela peut un peu

se corriger, en prenant en même temps quelques épices volatiles.

Le stimulus de l'Ail introduit dans l'estomac se communique facilement au reste du système, et échauffe et enflamme certainement toute l'économie. De grandes doses d'Ail peuvent en conséquence devenir très-nuisibles, lorsque la diathèse inflammatoire, ou toute autre irritabilité domine. Il est probable que les cas où on l'a employé mal à propos ont été cause que quelques auteurs se sont laissé fortement prévenir contre son usage, et ont assuré avec trop de précipitation que ses qualités étoient en général pernicieuses: d'autres, au contraire, qui n'étoient pas imbus de pareils préjugés, ont vanté l'Ail comme un des remèdes les plus utiles.

Son stimulus se répand plus facilement et plus promptement dans le système que le stimulus de presque toute autre substance connue: il affecte non seulement la transpiration et la sécrétion de l'urine, mais il semble même pénétrer chaque vaisseau du système: ce que rapporte BENNET des effets de l'Ail qui se manifestent si subitement dans les cautères, en est une forte preuve. Ce stimulus si pénétrant et si puissant peut certainement être utile dans beaucoup de maladies; quand, par exemple, la circulation est languissante dans une partie, ou lorsque les sécrétions sont interrompues: ses vertus diaphorétiques et diurétiques l'ont en conséquence rendu souvent utile dans l'hydropisie. SYDENHAM a vu quelques hydropisies guéries par l'Ail seul.

L'on ne peut douter, d'après ce que nous connoissons, de quelques autres espèces qui appartiennent à ce genre, que l'Ail est un remède contre le scorbut.

De quelque manière que l'on prenne l'Ail, soit même qu'on l'applique extérieurement, son odeur se communique si facilement à la vapeur qui s'élève des poumons, que l'on ne peut douter qu'il favorise les secrétions, et par conséquent la transpiration qui se fait par cet organe. On doit donc admettre facilement son usage dans l'asthme piteux, et même dans l'asthme spasmodique, où il est nécessaire de favoriser l'expectoration; et je suis disposé à croire, comme on l'a assuré, que même son application externe à la plante des pieds, peut être utile dans ces maladies.

L'on a fort célébré les vertus alexipharmques de l'Ail; et si les diaphorétiques et les antiseptiques peuvent agir comme alexipharmques, l'Ail mérite autant ce titre que plusieurs autres médicaments. Il est assez probable qu'il peut avoir été utile dans la peste même, qui est si communément accompagnée de la fièvre lente nerveuse; mais les vertus qu'on lui a attribuées de résister à la contagion et d'en préserver, me paroissent très-douteuses.

Les puissances stimulantes de l'Ail peuvent, de même que celles de plusieurs autres substances dont j'ai parlé, s'employer pour prévenir le retour des fièvres intermittentes, et BERGIUS dit avoir vu même des fièvres quartes guéries par l'Ail: il nous donne, dans le paragraphe suivant, une méthode particulière de s'en servir: "*Incipiendum a bubulo unico mane et vesperi, sed quotidie unus bubulus super addendus, usque dum quatuor vel quinque bubulos sumpserit aeger qualibet vice. Si febris tunc evanuit, diminuenda erit dos, et sufficit postea sumere unicum vel etiam binos bubulos, mane et vesperi, per plures septimanas.*"

Le même auteur parle d'une vertu particulière de l'Ail pour la guérison de la surdité, et je suis disposé à le croire, parce que j'ai souvent remarqué que le suc d'oignon étoit très-utile dans de semblables cas: je crois devoir citer les termes même dont se sert BERGIUS sur la manière de s'en servir de l'Ail: « in surditate rheumatica saepe » plus levamen attulit, lanam bombycinam succo » allii imbibere, illamque auri intrudere, repetitis » vicibus per diem unicum. Meatus auditorius in- » de rubet, dolet et sensibilis fit per diem unum » alterumque, tum prurit, tandemque desquamatur, » redeunte saepe auditu ».

L'Ail s'emploie comme médicament sous différentes formes: on avale quelquefois les gousses entières trempées dans l'huile; on peut en prendre de cette manière un certain nombre à la fois, sans ressentir de chaleur dans l'estomac, quoiqu'elles agissent évidemment sur le système comme diurétiques et autrement. Cette méthode est celle dont BERGIUS fait usage, comme je l'ai dit plus haut, dans les fièvres intermittentes. Si les malades ne peuvent avaler les gousses d'Ail entières, on les coupe en petits morceaux sans les écraser; l'on peut, de cette manière, en prendre une grande quantité à la fois, pourvu qu'on les avale sans mâcher: ces gousses ainsi administrées n'échauffent pas beaucoup l'estomac, et sont cependant un médicament actif. Lorsqu'on ne peut prendre l'Ail en quelque sorte entier d'aucune de ces manières, il faut l'écraser, le mêler avec des poudres qui remplissent la même indication, et réduire le tout en pilules; mais on ne peut conserver long-temps l'Ail sous cette forme, parce que ses parties actives se dissipent facilement par l'exsiccation: l'on conserve avec plus de certitude ces parties, en

faisant infuser dans l'eau chaude l'Ail écrasé, et en réduisant, après une infusion convenable, la liqueur en un syrop ou en un oxymel, comme le prescrit la Pharmacopée de Londres. L'Ail donné sous cette forme est très-puissant; mais on ne peut en prendre une grande quantité sans irriter la gorge, et même l'estomac; et à quelque quantité que j'aie pu faire prendre ce médicament ainsi préparé, souvent il n'a pas produit ses effets diurétiques.

ALLIUM SCORODO PRASUM, L'AIL POIREAU,
la ROQUEMBOLE.

Cette espèce est celle qui approche le plus, par son acrimonie, de l'Ail ordinaire; mais je ne crois pas que l'on en ait fait usage comme médicament; on pourroit cependant convenablement l'employer, parce que les bulbes qui sont au sommet des fleurs pourroient s'avaler plus facilement que les gousses d'Ail.

ALLIUM CEPA, L'OIGNON.

Cette plante contient une partie très-volatile, qui s'échappe néanmoins si facilement dès que l'on coupe sa substance et qu'on l'expose à l'air, que l'on ne peut en faire aucun usage en médecine: ce qui reste lorsque cette partie est dissipée, conserve beaucoup de l'odeur et du goût âcre de l'Ail; mais l'un et l'autre sont à un degré si foible, qu'il ne paroît pas que l'Oignon puisse être un remède actif, quoiqu'il stimule assez l'estomac pour être un assaisonnement utile de nos alimens, et qu'il puisse être avantageux, à cause de la fa-

cilité avec laquelle il passe par la transpiration et les urines. Ce genre, outre la matière âcre qui lui est particulière, contient aussi une substance saccharine et mucilagineuse qui est une matière nutritive : toute la substance de l'Oignon peut s'employer comme un antiscorbutique utile. Plusieurs auteurs ont recommandé toutes les espèces d'Ail dans la néphrétique et la pierre ; cependant elles ne paroissent agir que comme les autres diurétiques, dont l'usage est en général fort suspect dans ces maladies. Il ne me paroît pas nécessaire de parler de l'usage que l'on fait extérieurement de l'Oignon pour favoriser la suppuration ; car, comme on l'emploie chaud, il ne paroît pas avoir plus de vertu que les autres bouillies mucilagineuses. J'ai fait mention plus haut, au sujet de l'Ail, du suc d'Oignon, dont on introduit quelques gouttes dans l'oreille pour guérir la surdité.

Il y a quelques autres espèces d'*Allium*, telles que l'*Allium porrum*, le Poireau, l'*Allium ascalonicum*, l'Echalotte, l'*Allium fistulosum*, l'Oignon de Strasbourg, l'*Allium schaenoprasum*, la Civette ou petite Ciboule, que l'on emploie en aliment, mais très-rarement en médecine, parce qu'elles ont des qualités beaucoup plus foibles que les espèces dont j'ai parlé. Le Poireau pris en aliment donne une grande quantité de matière nutritive, et l'Echalotte convient comme assaisonnement agréable, parce qu'elle a beaucoup moins de l'odeur disgracieuse qu'exhale l'Ail, ou même l'Oignon.

E. CONIFERAE, les CONIFÈRES.

Je ne parlerai ici que de deux genres de cet ordre, du Pin et du Genièvre : il y a plusieurs autres plantes qui appartiennent à cet ordre natu-

tel; mais la plupart ont des qualités fort différentes des deux genres dont il s'agit; ou si quelques-unes possèdent les mêmes qualités, elles n'en jouissent pas à un degré assez considérable pour mériter une place dans la Matière médicale de l'Europe.

PINUS, le PIN.

Ce genre renferme un grand nombre d'espèces qui jouissent presque absolument des mêmes qualités; mais je ne puis exactement déterminer leurs différens degrés, et je ne crois pas qu'il soit nécessaire de le tenter; car il me semble que la vertu de toutes ces espèces dépend de la TÉRÉBENTHINE qu'elles contiennent; et c'est proprement des vertus de cette substance très-connue dont nous allons nous occuper ici.

L'on a admis différentes espèces de Térébenthine; et l'on peut accorder qu'elles possèdent les qualités générales du genre à différens degrés; mais je doute beaucoup que cette différence soit jamais assez considérable pour produire des variétés dans les indications médicales; et je crois que le Collège d'Edimbourg a bien fait de n'admettre dans la Liste de sa Matière médicale que la *Terebinthina larigna*, ou celle que l'on appelle communément la *Térébinthine de Venise*. Comme cette espèce seule a été l'objet des mes observations, ce que je vais dire ici doit particulièrement s'entendre de cette espèce: je crois cependant qu'on pourra en faire l'application à toutes les autres qui sont en usage, ou qui pourroit l'être.

La Térébenthine est, dans son état naturel, une subsance âcre qui, étant appliquée sur la peau, y produit une inflammation considérable;

elle pourroit même être seule un rubéfiant utile ; mais il n'est pas aisé de l'enlever de dessus la peau, lorsque son action s'étend plus loin qu'il n'est nécessaire. Elle entroit dans l'emplastrum volatile des anciennes éditions de la Pharmacopée d'Edimbourg, et formoit un rubéfiant très-puissant, plus actif même que celui d'alkali volatil combiné avec les huiles par expression.

La seule difficulté que j'ai trouvée dans l'usage de l'huile de Térébenthine sous cette forme, c'est que souvent elle produit plus de douleurs que les malades ne voudroient en supporter, et qu'on est obligé de l'enlever avant qu'elle ait dissipé la douleur des articulations, qui est l'objet pour lequel on l'a appliquée.

Il est aisé de voir, par ce que je viens de dire de l'acrimonie de la Térébenthine, que l'on a eu grand tort, si on l'a employée autrefois dans les plaies récentes; et l'on doit regarder comme autant d'erreurs tout ce que les anciens ont écrit à ce sujet sur la puissance de la Térébenthine, ou des autres substances connues sous le nom de *baumes*, qui sont absolument de la même autre. Il est vrai que le stimulus de la Térébenthine peut être utile, quand les plaies et les ulcères ne parviennent pas à une bonne suppuration, en raison de la flaccidité des parties; mais, dans ce cas même, on ne peut convenablement employer seule la Térébenthine ou les baumes, qui sont de la même nature; il faut les diviser et les envelopper dans quelques substances qui en modèrent l'acrimonie, comme on le fait dans le digestif communément employé par nos chirurgiens.

Je regarde comme un degré de perfection de la chirurgie moderne, de n'appliquer que les substances les plus douces sur les plaies récentes, mêm-

me lorsqu'elles sont en suppuration; et je crois l'application des substances térébenthinées non-seulement inutile, mais même nuisible.

Telles sont les observations que j'avois à faire sur l'usage externe de la Térébenthine; on l'a aussi employée fréquemment à l'intérieur. Il n'est pas aisé de la prendre seule, à cause de son acrimonie désagréable qui tient à la bouche et à la gorge; mais il faut l'unir avec quelque autre substance, telles que le sucre, le miel, ou le jaune d'oeuf, que l'on emploie très-fréquemment, tant pour modérer son acrimonie que pour la tenir suspendue et divisée dans un liquide; l'on peut aussi la mêler avec une poudre, et en former des pilules: mais de quelque manière qu'on l'adoucisse ou qu'on la fasse prendre, elle est sujette, lorsqu'on en donne une grande quantité, à échauffer l'estomac, et à occasionner ce malaise que produisent, à ce que je crois, les substances qui ne sont pas facilement miscibles avec les fluides animaux.

Il n'est pas douteux que la Térébenthine stimule l'estomac, et que son stimulus se communique de-là à tout le système; mais je n'ai pas eu d'occasion de distinguer les effets particuliers qui en résultent.

Lorsqu'elle passe dans le canal alimentaire, elle le stimule évidemment, et est plus ou moins laxative; néanmoins il est difficile d'en prendre une assez grande quantité pour que son effet purgatif soit remarquable: sa puissance stimulante est sur-tout sensible sur les intestins, lorsqu'on l'emploie en lavement; l'on en prend, pour cet effet, une demi-once, ou une once, que l'on triture très-exactement avec le jaune d'oeuf, de manière que la Térébenthine soit parfaitement divisée et

suspendue dans la liqueur que l'on se propose d'injecter dans le rectum : ce remède m'a paru être un des plus certains laxatifs que l'on puisse employer dans les coliques et les autres cas de constipation rebelle.

La vertu qu'elle a de stimuler tout le système se manifeste lorsqu'elle est entraînée dans les vaisseaux sanguins ; c'est pourquoi elle a été utile dans le rhumatisme chronique, et l'on a remarqué qu'elle empêchoit le retour de la goutte, de même que quelques autres stimulans térébenthinés : elle manifeste constamment une disposition à être entraînée par la sécrétion des urines, auxquelles elle communique une odeur particulière, et elle est très-généralement diurétique : il n'est pas douteux qu'elle s'échappe aussi par la transpiration. Il est aisé de juger, d'après ces différentes manières d'agir de la Térébenthine, pourquoi on l'a si souvent trouvée utile dans le scorbut.

L'on admettra facilement que les médicamens qui passent par la transpiration cutanée doivent aussi être entraînés par l'exhalation pulmonaire ; ce qui rend, jusqu'à un certain point, raison des vertus que l'on a attribuées, dans quelques maladies du poulmon, aux substances térébenthinacées, connues sous le nom de *baumes*.

Je remarquerai ici que l'erreur même où l'on étoit, à ce que je crois, sur l'usage de la Térébenthine dans les plaies et les ulcères, et encore plus une fausse analogie, ont déterminé à employer cette substance dans les ulcères internes de toutes espèces. L'on convient cependant aujourd'hui très-généralement que les térébenthinacés sont non-seulement des remèdes inutiles, mais même communément très-nuisibles dans les cas de ce genre. BOERHAAVE a le premier indiqué cet abus,

Tome II.

O

—

et FOTHERGILL l'a depuis prouvé d'une manière plus étendue, sans néanmoins citer BOERHAAVE. J'ajouterai aux preuves qu'ont données ces deux auteurs, que ces ulcères internes, loin d'avoir besoin du stimulus inflammatoire, qui rend souvent les baumes utiles dans les ulcères externes, ne peuvent se cicatriser spontanément, parce qu'ils sont dans un état d'inflammation trop considérable.

Je remarquerai, relativement à l'usage interne de la Térébenthine, qu'on l'a recommandée, comme diurétique, pour empêcher les concrétions calculeuses dans les voies urinaires, et pour entraîner ces concrétions, lorsqu'elles sont dans un état propre à passer par les conduits excrétoires; mais il ne nous est pas possible d'apercevoir, d'après tout ce que nous connoissons jusqu'à présent sur la lithogénésie du corps humain, sur quoi est fondée la première opinion; quant à la seconde, il est toujours à craindre que l'application d'un semblable stimulus ne soit nuisible, et elle l'est communément.

Les gonorrhées sont un autre exemple de l'action de la Térébenthine sur les voies urinaires; néanmoins la pathologie des différentes espèces de maladies de ce genre n'est pas assez bien déterminée, pour que je puisse indiquer le remède convenable à chaque espèce; mais il y a un cas où j'ai remarqué que la maladie se guérissait en excitant un certain degré d'irritation dans l'urètre, et je suis persuadé que la Térébenthine, ou, ce qui est à-peu-près la même chose, le baume de Copahu, n'agissent que de cette manière; car j'ai quelquefois vu la Térébenthine et le baume de Copahu produire une véritable inflammation de l'urètre, au point d'occasionner une suppression

d'urine; et la gonorrhée qui subsistoit depuis quelque temps se guérir complètement, lorsque les effets de l'inflammation avoient disparu.

Il paroît que l'analogie que l'on a trouvée entre la gonorrhée et les fleurs blanches des femmes, a déterminé à employer les térébenthinacées dans ces dernières maladies, dont la théorie et la curation sont difficiles. Les médecins ont recommandé ces médicamens dans les fleurs blanches; je les ai aussi employés fréquemment, mais rarement avec succès: j'ai trouvé, il est vrai, peu de femmes dont l'estomac pût supporter la quantité nécessaire de ces médicamens pour obtenir la guérison; ce qui m'a paru être une des causes du peu de succès que j'ai éprouvé.

J'observerai ici que toutes les vertus de la Térébenthine dont nous venons de parler, dépendent spécialement, peut-être même entièrement d'une huile essentielle, que l'on peut obtenir en grande quantité par la distillation avec l'eau, et dont l'on se sert souvent séparément comme remède: cette huile appliquée extérieurement, irrite et excite un degré d'inflammation sur la peau; mais cette inflammation ne survient pas aussi facilement, ou n'est pas si forte que celle que produit la Térébenthine en substance; cette huile est un rubéfiant utile, qui paroît aussi efficace que les huiles aromatiques quelconques; et si son odeur n'étoit pas si désagréable, on pourroit l'employer plus fréquemment que ces dernières avec le camphre, ou de toute autre manière.

La puissance stimulante de l'huile de Térébenthine appliquée extérieurement, est suffisamment prouvée, en ce que l'on a remarqué qu'en en oignant l'épine du dos elle avoit été utile dans les fièvres intermittentes.

Prise intérieurement et introduite dans l'estomac, elle y excite un sentiment de chaleur et un mal-aise du même genre que celui que produit la Térébenthine en substance, et elle est également difficile à digérer: lorsqu'elle a passé dans les intestins, elle n'a pas la même qualité laxative que la Térébenthine en substance.

Elle passe facilement dans les vaisseaux sanguins, d'où elle se porte communément vers les voies urinaires, et augmente la sécrétion de l'urine; mais comme on ne peut pas faire prendre facilement une grande quantité de cette huile, ie n'ai jamais observé qu'elle fût un diurétique fort utile, son usage même n'est pas toujours sûr; car quelquefois elle irrite trop les voies urinaires, comme STEEDMAN en a donné deux exemples remarquables dans les Essais de Médecine d'Édimbourg, vol. II, Art. 5.

Son stimulus paroît se répandre très-facilement, et il est très-probable qu'il pénètre tout le système. Cette huile semble irriter les extrémités de tous les vaisseaux, et l'usage que PITCAIRN et CHEYNE ont proposé d'en faire dans la sciatique paroît fondé. J'avoue néanmoins que ie n'ai trouvé personne dont l'estomac ait pu supporter la quantité d'huile de Térébenthine qu'ils ont proposée; ce qui est peut-être cause que je ne suis jamais parvenu à guérir entièrement la maladie par ce moyen; mais j'ai souvent remarqué que, donnée même a une dose plus foible, elle étoit un remède utile.

C'est ici le lieu de parler de la poix liquide ou du goudron, qui est une matière que l'on obtient de différens arbres du genre du Pin, en les brûlant d'une manière particulière et fort connue. La Poix est proprement une huile empyreu-

matique de Térébenthine ; non-seulement elle en conserve en grande partie la puissance stimulante mais il est même possible qu'elle en ait acquis d'autres en brûlant ; d'ou l'on a cru que ses qualités étoient analogues a celles de la Térébenthine : elle est néanmoins plus désagréable a l'estomac que la Térébenthine , ou que son huile ; et les *pilulae piceae* de la Pharmacopée des pauvres , ne m'ont jamais paru être d'aucune utilité particulière dans les différens essais que j'en ai faits .

Si l'on mêle parties égales de goudron et de suif de mouton , ou cinq parties de goudron sur deux de cire , l'on forme un onguent que plusieurs personnes ont recommandé dans certains ulcères ; mais cet onguent ne m'a pas paru , dans aucun cas , mieux réussir que ceux qui ne contiennent qu'une petite quantité de Térébenthine , et l'onguent de poix que l'on a proposé contre les ulcères cancéreux m'a toujours paru être un remède irritant très-nuisible .

J'ai vu faire usage du goudron d'une manière empirique singulière : l'on fait rôtir un gigot de mouton , que l'on arrose avec du goudron au lieu de beurre , et l'on introduit fréquemment dans la substance du mouton une petite broche , pour en faire sortir le jus ; l'on se sert du mélange de goudron et de jus qui se trouve dans la lèche-frite pour en oindre le corps deux ou trois fois de suite le soir ; et pendant tout ce temps le malade garde la même chemise . L'on prétend que ce remède est utile dans plusieurs espèces de lèpre ; je l'ai vu employer avec beaucoup de succès dans l'espèce appelée *ichthyosis* ; mais , pour des raisons aisées à saisir , je n'ai pas eu d'occasion de réitérer ce moyen .

L'on auroit pu s'attendre que j'aurois parlé ici de l'eau de goudron ; mais je remets cet objet

a un autre article , dans lequel il sera plus convenable de parler des vertus de ce liquide .

Les vertus que l'on a attribuées au goudron de prévenir et corriger la contagion de la petite-vérole , ne méritent pas que j'en fasse ici mention . WALLERIUS a suivi , a cet égard , la pratique vulgaire , et a cru qu'elle réussissoit ; mais il a la bonne-foi d'ajouter qu'il n'a pu déterminer si les effets qu'il a remarqués devoient s'attribuer a l'usage du goudron , ou a d'autres causes .

J'ai considéré plus haut les propriétés communes à toutes les espèces de Térébenthines produites par le genre des Pins : je n'ai pas jugé nécessaire de parler de celles qui se tirent de plusieurs espèces de Pins , ou de plantes qui appartiennent a d'autres genres , quoique les auteurs de Matière médicale en fassent mention , parce que j'ai cru que la Térébenthine de Venise possédoit toutes les vertus nécessaires pour remplir les indications médicales : peut-être ai-je été trop loin en cela ; car j'avoue que quelques autres espèces de Térébenthine ont une odeur plus agréable , et sont plus douces au goût ; tel est particulièrement le baume du Canada ; mais après l'avoir examiné avec toute l'attention possible , je n'y ai reconnu aucunes vertus particulières , ou plutôt je n'ai pas remarqué qu'il jouisse en général d'une puissance supérieure qui pût lui mériter l'estime singulière qu'en ont conçue plusieurs médecins .

JUNIPERUS , le GENIÈVRE.

Le Genièvre est le second genre des Conifères dont nous nous sommes proposés de parler ; il mérite , avec beaucoup de raison , d'être uni au premier , tant par son affinité botanique que

par la ressemblance de ses vertus: il contient une huile essentielle très-divisée répandue dans toute sa substance; cette huile ressemble absolument à celle de Térébenthine, et n'en diffère que par son odeur, qui est plus agréable. Elle est évidemment diurétique, et communique, de même que les Térébenthines, une odeur de violettes à l'urine.

Quiconque examinera attentivement ce qu'ont écrit les auteurs de Matière médicale, s'apercevra, à ce que je crois, que toutes les vertus attribuées aux différentes parties du Genièvre peuvent se rapporter à l'huile essentielle dont j'ai parlé; et j'observerai que je n'ai pas remarqué qu'elle fût un diurétique plus puissant que l'huile de Térébenthine: quoique son odeur soit un peu plus agréable, je n'ai guère trouvé d'estomac qui pût supporter une plus grande quantité de cette huile que des autres.

Les baies de Genièvre sont les parties que l'on emploie particulièrement en médecine; elles contiennent, sur-tout quand elles viennent des climats un peu plus chauds que les nôtres, une grande quantité de l'huile essentielle dont j'ai parlé; qui est répandue dans toute leur substance, et particulièrement dans leurs semences. La manière dont on fait communément usage des baies de Genièvre, sans prendre la peine d'écraser ces semences, donne une infusion agréable, mais foible, qui a en conséquence peu de vertus comme médicament.

L'esprit-de-vin versé sur ces semences, extrait entièrement l'huile essentielle de la coque, de la pulpe et des semences écrasées, et enlève cette huile par la distillation; ce qui le rend diurétique; mais je n'ai jamais observé qu'il fût un diurétique fort puissant; si même on prend ainsi une gran-

de quantité de cette huile, son menstree la rend plus nuisible qu'elle n'est utile par sa qualité diurétique, L'odeur propre des baies de Genièvre est assez agréable aux personnes sur-tout qui en ont fait fréquemment usage; mais il faut, lorsqu'on la prescrit à d'autres, en corriger l'odeur par l'addition de quelques autres substances aromatiques, comme on le voit dans l'eau de Genièvre composée,

En faisant une décoction de baies de Genièvre dans l'eau, comme on le pratique pour la distillation, et en épaississant ensuite cette décoction jusqu'en consistance d'extrait, l'on obtient ce que l'on appelle vulgairement le rob de Genièvre: l'on recommande communément dans ce procédé d'éviter d'écraser les semences; ce qui fait que l'on n'en extrait que peu d'huile essentielle, qui se dissipe même presque entièrement par l'ébullition. J'ai toujours regardé cette préparation comme dépourvue d'action elle est douce et très-peu aromatique; enfin, je n'y ai jamais trouvé les vertus que HOFFMANN et d'autres lui attribuent avec beaucoup de profusion.

J'aurois pu parler ici de la Sandaraque et de l'Oliban, qui sont des produits du Genévrier; mais je n'ai pas jugé nécessaire d'en faire mention, parce que je ne leur connois aucune vertu médicale.

JUNIPERUS SABINA, la SABINE.

J'en ai déjà fait mention sous le titre des *Substances fétides*, et j'en parlerai plus au long à l'article des *Emménagogues*.

F. *BALSAMICA*, les BALSAMIQUES.

J'ai placé ce titre après la Térébenthine, parce que la plupart des substances désignées sous le nom de *baume* ont la forme et la consistance de la Térébenthine, et leur substance en paroît être en grande partie formée: je pense en conséquence que leurs vertus sont absolument semblables; et il me paroît difficile de déterminer combien ces vertus diffèrent, suivant les espèces.

BALSAMUM COPAIVAE, le BAUME DE COPAHU.

Ce baume a moins de consistance que la Térébenthine de Venise, d'où il est évident qu'il contient une plus grande portion d'huile essentielle, qu'il fournit en le distillant avec l'eau: ses vertus, de quelque nature qu'elles soient, dépendent de cette huile essentielle; car lorsque l'on a enlevé cette dernière par la distillation, la substance résineuse qui reste n'a ni odeur ni goût; l'huile seule n'a jamais été employée en médecine; mais je puis assurer qu'on peut en faire usage, comme le propose HOFFMANN, de même que de l'huile de Térébenthine, dans la paralysie, en y ajoutant le double de saïn-doux.

L'on a beaucoup employé ce baume en substance; mais l'on s'est grossièrement trompé sur ses vertus, de même que sur celles des autres baumes. Un auteur, qui en a traité *ex professo*, mais d'une manière très-différente des autres monographes, indique, avec beaucoup de franchise, les conséquences fâcheuses qui résultent de l'usage de ce baume donné en grande dose: comme ce qu'il dit est également applicable aux autres bau-

mes, je crois nécessaire, pour l'utilité des étudiants, de transcrire ici les remarques du docteur HOPE sur cet objet.

Après avoir exposé les vertus que l'on attribue communément à ce baume, il donne le paragraphe suivant :

» Haec autem omnia in recensitis affectibus
 » praestat sub divina benedictione balsamus Co-
 » payva; si genuinum nulloque mangonio corru-
 » ptum vel infarctum, debito tempore et modo,
 » justaque quantitate a prudenti medico et exer-
 » citato chirurgo adhibetur; largiori enim dosi,
 » vel longiori, quam par est, minusve oppor-
 » tuno tempore assumptum sulphure suo balsami-
 » co et acri sensiles tunicas primarum viarum ex-
 » timulat, humores nimis exagitat, et sic febres,
 » haemorrhagias, cephalalgias, cordis palpitatio-
 » nes, dolores et ardores ventris, aliaque incom-
 » moda parit. In specie phthisi et ulcere renum
 » laborantibus abusus balsami Brasiliensis facile
 » tussim exasperat, haemoptoën et mictum cruen-
 » tum infert, febremque lentam intendit. Nephri-
 » ticis quoque frequentius et largius exhibitum do-
 » lores et inflammationes renum adauget. Dysen-
 » teria maligna et lienteria notha, quae ex denu-
 » datione tunicae nerveae ventriculi ac intestino-
 » rum oritur, vexatis Balsamum nostrum propina-
 » tum, vel clysmatibus additum saepe ardores in-
 » ternos excitasse observavi. In omnibus igitur
 » alvi fluoribus, ab humorum in primis viis col-
 » lectorum acrimonia natis, et cum gravi intesti-
 » norum inflammatione junctis, balsamum Copay-
 » ba, assumptum plus obest, quam prodest. In
 » mictu cruento et dysuria senum, ab humorum
 » salsedine producta, similiter nocet, quia sangui-
 » nem nimis commovet, et vias urinarias, jam de-

„lorifice affectas, magis irritat. Nec etiam extus
„adhibitum Balsamum Brasiliense semper et ubi-
„vis conducit, quia vulneribus et ulceribus non-
„dum satis detergis, seu a pure inhaerenti libe-
„ratis admotum intempestive cicatricem inducit,
„et sic ulcera saepe sinuosa infert, quae brevi
„tempore recrudescunt et difficiliter sanantur.“
Ex dissertatione D. FRID. WILH. HOPPE, apud
Valentini indiam literatam. pag. 624.

L'on a de nos jours employé particulière-
ment le baume de Copahu contre les gonorrhées:
j'ai suffisamment parlé plus haut de ces maladies
au sujet de la Térébenthine; le baume de Copahu
n'y a souvent produit aucun effet, peut-être par-
ce que je me suis trompé sur leur nature; néan-
moins je pense aussi que cela est fréquemment ar-
rivé, parce que j'en ai donné une trop petite quan-
tité, l'estomac des malades ne pouvant communé-
ment en supporter une plus grande. Il m'a quel-
quefois réussi; mais j'ai remarqué qu'il étoit très-
nuisible par l'irritation qu'il produisoit: il a été
sur-tout pernicieux, lorsqu'il y avoit lieu de soup-
çonner ulcère dans les voies urinaires. Quant à
son usage dans les fleurs blanches, je n'ai rien à
ajouter à ce que j'ai dit plus haut.

J'ai remarqué que la Térébenthine produisoit
un effet laxatif en agissant sur les intestins; on a
observé la même chose du baume de Copahu, et
j'en ai vu plusieurs exemples. Je ne puis déter-
miner si c'est à cela que l'on doit attribuer un ef-
fet particulier au baume de Copahu; mais un em-
pirique m'a assuré que ce baume modéroit les af-
fections hémorrhoidales; et j'en ai souvent fait u-
sage avec succès: il faut, pour cet effet, en don-
ner une ou deux fois le jour, depuis vingt jus-

qu'à quarante gouttes, en le mêlant convenablement avec du sucre pulvérisé.

BALSAMUM PERUVIANUM, le BAUME

DU PÉROU.

Ce baume est une substance térébenthinée produite par une espèce de térébinthe : il a une odeur plus forte et plus d'acrimonie que la plupart des autres baumes ; mais l'on n'a pas encore déterminé d'une manière convenable quelles sont les vertus particulières qui résultent de ces qualités : on l'a fort vanté autrefois pour les mêmes vertus dont jouissent les autres baumes ; l'on en fait aujourd'hui peu d'usage, peut-être parce qu'il est rare d'en avoir de véritable.

La vertu singulière que lui attribue VAN-SWIETEN dans les plaies des nerfs, n'est pas confirmée par l'expérience de nos chirurgiens ; ils aiment mieux couper entièrement les nerfs, appliquer des émolliens, et prévenir les effets de l'irritation par l'usage interne de l'opium, que de mettre aucun baume sur la plaie.

J'admettrai facilement la vertu que SYDENHAM attribue à ce baume, de guérir la colique des peintres, parce que ses qualités laxatives sont analogues à celles que l'on reconnoît à la Térébenthine et au baume de Copahu.

Je n'ai tenté aucune expérience pour examiner les éloges outrés que HOFFMANN fait de la teinture à l'esprit de vin de ce baume ; mais il paroît qu'il ne jouit que de la vertu générale des stimulans que l'on peut obtenir de plusieurs autres substances.

BALSAMUM TOLUTANUM, le BAUME
DE TOLU.

Ce baume a une odeur très-agréable, et est, au goût, le plus doux de tous: on l'a vanté pour les mêmes vertus pectorales que l'on a attribuées aux autres baumes: tout ce que je puis dire, c'est qu'il y a apparence qu'il est le plus innocent en raison de sa douceur.

BENZOINUM, le BENJOIN.

J'ai donné ici au Benjoin un rang différent de celui qu'il tient dans mon Catalogue; mais je m'y suis déterminé, parce que je pense qu'il y a une certaine affinité entre cette substance et les baumes dont je viens de parler. Le Benjoin est un composé singulier d'un sel acide uni à une substance huileuse et résineuse; néanmoins, comme l'on trouve une matière saline du même genre dans la plupart des Térébenthines et des baumes, l'on peut supposer qu'il y a une affinité entre cette matière et tous les baumes dont nous avons fait mention.

Il me paroît que l'analogie qu'il y a entre le Benjoin et tous ces baumes, peut servir à rendre raison des substances qui entrent dans leur composition, quoique la chymie soit encore fort éloignée de pouvoir expliquer les différentes combinaisons que fait la nature dans les végétaux. Je renvoie, pour l'histoire chymique du Benjoin, aux différens auteurs qui ont écrit depuis peu sur cet objet; et je ne crois pas devoir rien en extraire,

parce que ce qu'ils ont dit ne jette aucun jour sur son usage médical.

Les fleurs, qui sont l'unique préparation dont l'on fasse usage, sont évidemment une substance saline du genre des acides; cette substance a une acrimonie considérable, et qui est très-stimulante, comme me l'ont prouvé les différens essais que j'ai faits avec ces fleurs: on les a recommandées comme pectorales; j'en ai quelquefois fait usage dans l'asthme sans aucun succès; et il m'a paru qu'à la dose d'un demi-gros elles étoient échauffantes et nuisibles.

STYRAX CALAMITA, le *STYRAX CALAMITE*.

Je joins ici cette substance, parce qu'elle contient le même sel essentiel que le Benjoin, quoique en plus petite quantité; on peut en conséquence supposer qu'elle est de la même nature, et qu'elle possède les mêmes vertus: l'on n'a pas encore déterminé quelles sont ces vertus, et l'on emploie si peu ici cette substance, que je n'ai pas été à même d'en juger par l'expérience.

STYRAX LIQUIDA, le *STYRAX LIQUIDE*.

L'origine de cette substance n'est pas bien connue; nous ne pouvons en conséquence déterminer sa nature d'après l'analogie, mais d'après le nom de *Styrax* qu'on lui donne communément: je l'ai placé ici à cause de son nom, et parce que son odeur approche un peu de celle du *Styrax calamite*; elle ressemble aussi beaucoup au dernier par sa consistance et son goût âcre.

L'on n'a guère employé jusqu'ici le *Styrax liquide* qu'à l'extérieur, et l'on n'a pas même bien

déterminé quels sont les cas particuliers de ce genre où il convient; mais l'on m'a depuis peu appris qu'étant mêlé avec quelques substances onctueuses, dans la proportion d'une partie de *Styrax* sur deux d'*unguentum basilicon nigrum*, il avoit produit des avantages remarquables dans les cas de paralysie, et sur-tout dans la foiblesse des membres qui suit le rachitis.

G. RESINOSAE.

MYRRHA, la MYRRHE.

Je commence par la Myrrhe, pour ne point séparer des substances qui doivent être considérées ensemble.

La Myrrhe est une gomme résine qui a longtemps passé pour un bon médicament; ses qualités sensibles, et la matière âcre que l'on y découvre par l'analyse chymique, semblent lui donner quelques droits à notre estime.

Je crois néanmoins que l'on s'est trompé sur les vertus propres à la Myrrhe: il est évident qu'elle stimule l'estomac, et, quand on en prend avec modération, elle favorise l'appétit et la digestion; mais si l'on en prend une grande quantité, un demi-gros, par exemple, ou deux scrupules pour une dose, elle excite une sensation désagréable de chaleur dans l'estomac; elle produit en même temps la fréquence du pouls et un sentiment de chaleur dans tout le corps: cette vertu peut la rendre quelquefois utile dans cet état de flaccidité du système qui accompagne si fréquemment la rétention des règles; mais je n'y puis reconnoître aucune vertu particulière qui la détermine à agir sur les vaisseaux utérins, et je ne vois par conséquent

aucune raison de la mettre au rang des emménagogues, comme on a coutume: elle paroît même par ses qualités sensibles, avoir moins de droit à ce titre que les gommés fétides.

Quelques auteurs ont encore attribué à la Myrrhe une vertu pectorale; on l'a depuis peu recommandée comme telle en Angleterre, et on a proposé de l'employer même dans la phthisie et l'hétisie: mais comme des observations constantes et fréquemment réitérées ne me laissent aucun doute sur les qualités échauffantes de la Myrrhe, je ne puis guère me déterminer à approuver un pareil moyen; j'en ai plusieurs fois fait l'essai sans en retirer aucun avantage, et elle m'a souvent paru évidemment nuire, lorsqu'on l'a donnée en grande quantité ou fréquemment réitérée. Je suis charmé de voir la discrétion de CARTHEUSER, qui, malgré les éloges outrés qu'il fait de la Myrrhe, ajoute l'observation suivante: « Blande attenuat, » et imminet fluidorum non minus quam solidorum corruptionem avertit, vel jam praesentem, » *febre lenta* tamen, aut *hectica* nondum stipatam, » efficacissime corrigit ».

La Myrrhe a été fort usitée extérieurement dans différens ulcères, et on l'a fort célébrée pour ses prétendues vertus balsamiques et antiseptiques. Il n'y a pas de doute qu'elle possède les vertus des baumes; mais elle est peut-être plus âcre qu'aucun d'eux, et les chirurgiens de nos jours n'ont presque plus aucune confiance dans les vertus de la Myrrhe.

L'on peut, pour extraire les parties actives de la Myrrhe, se servir de l'eau ou de l'esprit-de-vin, l'eau-de-vie même est assez convenable dans la plupart des cas: les extraits préparés avec l'esprit-

l'esprit-de-vin sont plus âcres , et les extraits aqueux plus doux .

En supposant que l'on doive faire particulièrement usage de la Myrrhe pour ses qualités stimulantes , il faut convenir , avec STAHL , qu'une quantité de ce médicament dissoute dans une teinture spiritueuse est équivalente au double du même médicament pris en substance ; mais si l'on adopte l'opinion de la plupart des médecins , qui pensent que la Myrrhe ne peut s'employer plus sûrement que quand elle est privée de ses qualités stimulantes , l'extrait aqueux remplira mieux l'objet que l'on se propose ; et l'on a proposé , avec assez de fondement , de faire mâcher la Myrrhe en substance , et de n'avalier que la partie qui est dissoute par la salive .

LADANUM , le LADANUM.

J'ai placé cette substance après la Myrrhe dans mon Catalogue ; je pense néanmoins que j'aturois pu entièrement la passer sous silence , parce qu'on ne l'emploie plus aujourd'hui à l'intérieur comme médicament ; elle se trouve cependant chez les apothicaires , et l'on s'en sert dans quelques compositions externes ; mais il paroît que c'est plutôt pour son odeur agréable que pour ses vertus particulières .

GUAIAECUM , le GAYAC.

Ce médicament a commencé à être en usage pour la guérison de la maladie vénérienne , dès le temps où cette maladie s'est manifestée pour la première fois en Europe : l'on a continué quelque temps , après cette époque , à l'employer comme

Tome II.

P

le remède principal dans cette maladie; il est impossible de rejeter les preuves que l'on a données alors, et fréquemment même depuis, des guérisons qui ont été opérées par le Gayac seul: l'on ne peut néanmoins nier qu'il y a aussi beaucoup d'exemples de son défaut d'efficacité; et dès que l'on a commencé à connoître l'usage du mercure et la manière convenable de l'administrer, l'efficacité de ce dernier a paru si considérable et si certaine, qu'il fut bientôt généralement employé, et le Gayac négligé à proportion.

Quelques médecins, et particulièrement BOERHAAVE, ont néanmoins conservé une opinion favorable de l'usage du Gayac, convenablement administré, dans les maladies vénériennes. ASTRUC a pensé qu'il convenoit sur-tout dans les cas où la maladie vénérienne étoit compliquée avec les écrouelles. Je n'ai pas eu occasion de confirmer par l'expérience cette opinion particulière: quant à l'usage du Gayac dans la maladie vénérienne, je ne l'ai jamais vu employer seul, et je ne connois aujourd'hui aucun médecin en Europe qui se fie uniquement à ce remède, ou qui en ait fait usage avec succès.

Je ne parlerai pas en conséquence davantage de l'usage du Gayac dans la maladie vénérienne; je vais m'occuper des autres vertus qui l'ont rendu célèbre. Plusieurs médecins ont recommandé l'usage long-temps continué de sa décoction contre les maladies de la peau; il a quelquefois réussi dans quelques-unes de ces maladies; mais comme j'ai remarqué qu'il étoit difficile d'en distinguer les différentes espèces, je n'ose absolument nier la vertu du Gayac à cet égard; je puis cependant assurer que je n'ai nullement reconnu son efficacité dans aucun des essais nombreux que j'en

ai faits. Quant aux effets de l'application externe de la gomme de Gayac dans les ulcères de la peau, voyez le Traité des maladies vénériennes de HUNTER.

Les vertus du Gayac, dans le rhumatisme chronique, sont mieux constatées, et sa décoction a quelquefois réussi dans ce cas; mais la plupart des malades sont tellement rebutés par cette décoction, qu'ils ne peuvent en prendre une grande quantité, et d'ailleurs l'eau extrait mal les parties résineuses dans lesquelles réside particulièrement la vertu de ce remède; c'est pourquoi l'on a presque abandonné cette manière de l'administrer; l'on fait même peu d'usage de ses extraits, qui ont été proposés par quelques médecins. L'on emploie particulièrement aujourd'hui dans le rhumatisme et la goutte la résine qui coule naturellement de l'arbre dans les contrées où il croît.

L'on nous apporte ce médicament sous le nom de *gomme de Gayac*; cette substance contient une grande quantité de résine, et, suivant quelques auteurs, elle en fournit les trois quarts. Je suis persuadé que les vertus de cette gomme dépendent absolument de sa partie résineuse; néanmoins j'ai de la peine à croire qu'il soit nécessaire d'obtenir cette résine pure, car celle que l'on extrait de la gomme par les menstrues spiritueux suffit dans la plupart des cas; et si l'on emploie la dissolution aqueuse, que je crois souvent nécessaire, la partie gommeuse favorise la division de la partie résineuse, d'où il paroît que l'on doit, dans tous les cas, préférer la gomme entière. La partie résineuse semble approcher beaucoup de la nature des baumes et des térébenthines dont j'ai parlé plus haut; l'on peut en conséquence supposer qu'elle se répand, de même que ces derniers, a-

vec beaucoup de facilité dans le système, et qu'elle possède, à un degré considérable, la vertu de stimuler tous les petits vaisseaux: il semble que c'est particulièrement à cette vertu que l'on doit attribuer l'efficacité de cette gomme dans le rhumatisme chronique.

Il n'y a pas de doute que la gomme de Gayac est entraînée hors du corps par les pores de la peau; d'où il est probable qu'elle peut être un remède dans quelques maladies cutanées: on l'a administrée dans ces cas et dans d'autres, sous différentes formes; on en a fait un extrait avec l'esprit-de-vin, qui, étant ainsi fortement chargé de résine de Gayac, forme le baume de Gayac de la Pharmacopée de Londres, et l'élixir de Gayac de celle d'Édimbourg; l'on ajoute à ces deux préparations un peu de baume du Pérou, qui leur donne une odeur plus agréable sans augmenter leurs vertus. L'on extrait de ces deux manières la résine de Gayac pure; mais je doute beaucoup que l'on puisse en retirer aucun avantage, soit pour ses vertus, soit pour la faire prendre plus commodément.

Les Collèges de Londres et d'Édimbourg recommandent aussi de faire l'extrait de Gayac avec le *Spiritus salis ammoniaci vinosus*, qui est une combinaison d'esprit-de-vin avec l'alkali volatil caustique; car, quoiqu'ils prescrivent un alkali doux, il n'y a réellement que l'alkali caustique qui puisse se combiner avec l'esprit-de-vin: ce menstrue se charge d'une grande quantité de Gayac, et est en conséquence fort en usage; mais il me paroît douteux que l'on en retire beaucoup d'avantages. Je pense que l'esprit-de-vin oblige souvent de modérer la dose que l'on pourroit d'ailleurs donner; car, comme dans beaucoup de cas le Gayac est

trop échauffant, il doit l'être sur-tout lorsqu'on le donne sous cette forme. La dissolution de la gomme dans de fort rhum ou dans de l'eau-de-vie, peut se donner en plus grande quantité et avec plus de sûreté, et elle a même produit, si je ne me trompe, d'aussi bons effets.

Cela me conduit à parler de la grande réputation dont le Gayac a joui depuis peu pour la guérison de la goutte. MEAD et PRINGLE ont fait beaucoup de cas, en Angleterre, du Gayac pour la guérison du rhumatisme; mais M. EMERIGON, de la Martinique, a le premier découvert que ce remède pouvoit guérir la goutte: il commença par en faire l'expérience sur lui-même, et assura qu'il avoit été entièrement délivré des douleurs de goutte: il ne tarde pas à communiquer cette observation à l'Europe; la réputation de ce remède se répandit par-tout en peu de temps, et il n'y a pas de contrée dans cette partie du monde où il n'ait été employé par un grand nombre de malades.

Ce remède consiste dans deux onces de gomme de Gayac que l'on fait infuser dans trois livres *aver du poise* de bon rhum; on laisse la teinture en digestion pendant huit jours; on la filtre ensuite à travers le papier; l'on fait prendre tous les matins une cuillerée de cette liqueur au malade, pendant un an et plus. Le récit des essais que l'on a faits de ce remède dans les différentes contrées a beaucoup varié. Plusieurs personnes ont vanté ses effets, et d'autres se sont plaints d'avoir été frustrés dans leurs espérances: quelques-uns ont dit s'en être mal trouvés; et il paroît que l'on n'a pas encore bien déterminé la manière d'administrer ce remède, suivant les cas et les constitutions auxquels il convient: ses partisans prétendent qu'on peut le donner dans le temps de l'accès de

goutte ; mais plusieurs exemples m'ont prouvé que cette pratique étoit très-nuisible. J'ai connu plusieurs malades dont ce remède a suspendu long temps les accès ; mais je n'en ai vu aucun chez qui il en ait empêché le retour : une seule personne qui avoit des accès tous les ans, en fut exempte pendant deux ans, mais fut insensiblement affectée d'une hydropisie de poitrine dont elle mourut ; et je soupçonne que plusieurs autres qui ont fait usage de la teinture de Gayac ont éprouvé le même sort ; car les effets de la poudre de PORTLAND et des autres remèdes me persuadent que l'on ne peut trouver de moyen de prévenir les accès inflammatoires de la goutte, sans produire un état d'atonie du système, qui est dangereux.

Que'ques médecins ont craint qu'il ne résultât de mauvais effets de l'usage de la teinture spiritueuse de Gayac ; je suis certain que cela arrive quelquefois : c'est pourquoi, à l'exemple du respectable BERGER, de Copenhague, j'évite la teinture spiritueuse de la gomme de Gayac, et je ne l'emploie guère que divisée dans l'eau. Pour cet effet, je commence par réduire le Gayac en poudre fine avec partie égale de sucre dur, j'y ajoute un peu de jaune d'oeuf ou de mucilage de gomme arabique, et en les triturant ensemble avec beaucoup de soin, j'en forme une émulsion avec l'eau ou quelques liqueurs aqueuses appropriées aux circonstances ; je donne cette préparation le soir en suffisante quantité pour produire une selle le lendemain ; ce qui arrive souvent en donnant depuis quinze jusqu'à trente grains de gomme de Gayac : je fais prendre cette préparation, à l'imitation de J. PRINGLE, quelque temps dans le rhumatisme chronique ; mais je ne l'emploie jamais fort longtemps dans la vue de prévenir les accès de gout-

te, parce que je regarde cette pratique comme dangereuse, par les raisons que j'ai données plus haut: j'ai prescrit fréquemment ce remède, et, à ce que je crois, avec beaucoup d'avantage, dans les cas où les affections d'estomac, ou les douleurs vagues qui se faisoient sentir dans d'autres parties du corps, pouvoient s'attribuer à la goutte atonique ou rentrée.

SARSAPARILLA, la *SALSEPAREILLE*.

J'ai placé ici cette racine, parce qu'on l'unît très-communément avec le Gayac; mais si je ne consultois que mon expérience, je bannirois cette substance de la Matière médicale; car je l'ai employée sous toutes les formes possibles, sans en éprouver aucun effet, tant dans la maladie vénérienne que dans les autres. Je prévien néanmoins le public que d'autres médecins ont eu une meilleure opinion de ce remède; mes lecteurs pourront consulter ces auteurs, et adopter leurs idées, s'ils le jugent convenable.

SASSAFRAS, le *SASSAFRAS*.

Les qualités sensibles de ce bois sont plus considérables; il contient une grande quantité d'huile essentielle fort âcre, d'où l'on doit présumer qu'il jouit de quelques vertus; mais je n'ai pas encore pu déterminer quelles sont ces vertus: j'avoue néanmoins que je ne l'ai jamais employé dans aucune maladie un temps considérable, ou en grande quantité; je ne crois pas même que les modernes aient tenté de l'employer de cette manière.

L'on ne donne communément que l'infusion de ce bois, et l'on évite de le faire bouillir longtemps; mais cette pratique n'est pas absolument bien fondée, en ce que la décoction est chargée de parties actives. Le Sassafras passe pour diaphorétique, et je pense que c'est avec raison; car j'ai remarqué que l'infusion aqueuse prise chaudement et en grande quantité, étoit très-efficace pour exciter les sueurs; mais je n'ai pas été à même de déterminer les cas particuliers où ces sueurs pouvoient convenir.

SANTALUM CITRINUM, le SANTAL CITRIN.

L'on a conservé ce bois dans les listes de nos Dispensaires; il peut certainement être un médicament actif en raison de l'huile essentielle et de la résine qu'il contient: néanmoins l'autorité de HOFFMANN, qui lui donne des éloges un peu outrés, n'a pas suffi pour le faire conserver dans la pratique: peut-être peut-on le négliger, en ce qu'il est probable que nous avons beaucoup d'autres médicamens qui jouissent des mêmes vertus.

II. *AROMATA*, les EPICES.

Après avoir parlé des Verticillées et des Umbellifères, dont la qualité stimulante dépend de l'huile essentielle qu'elles contiennent en grande quantité, et qui est en général d'une odeur agréable, je vais passer aux substances qui, sans être unies par aucune affinité botanique, ont une huile essentielle d'une odeur généralement fort agréable, dont dépendent évidemment leurs vertus; c'est cette odeur qui a particulièrement donné lieu de les appeller *aromatiques*.

Ces substances aromatiques croissent presque toutes dans des climats très-chauds, et leurs huiles ont généralement la propriété de se précipiter au fond de l'eau: elles sont toutes très-âcres, et enflamment la peau sur laquelle on les applique; données à l'intérieur, elles stimulent tellement l'estomac, qu'elles y manifestent de grandes vertus antispasmodiques et carminatives; elles stimulent en même temps l'énergie du cerveau au point d'affecter le coeur et le système sanguin, et on les regarde en conséquence avec raison comme cordiales: elles augmentent sensiblement la fréquence du pouls et la chaleur de corps; c'est pourquoi elles sont nuisibles dans tous les cas où le pouls est fort accéléré et la chaleur augmentée, sur-tout lorsque la diathèse inflammatoire domine.

CINNAMOMUM, la CANELLE.

Cette épice a une odeur des plus agréables; son huile a une certaine âcreté, mais ne se trouve pas naturellement en grande quantité dans la substance de la Cannelle; l'on peut en conséquence employer cette dernière avec moins de danger que la plupart des autres substances aromatiques.

Comme la Cannelle est une écorce, ses qualités aromatiques sont accompagnées d'une légère vertu astringente; ce qui peut la faire préférer, dans certains cas, aux autres épices; mais cette vertu astringente est faible, et on ne doit jamais compter sur elle seule.

L'on peut extraire ses qualités aromatiques en la faisant infuser dans l'eau; mais on les obtient mieux par la distillation; l'on peut aussi se servir d'eau-de-vie pour l'infuser ou la distiller, et l'on

trouve dans les deux nouvelles Pharmacopées Angloises une teinture de Cannelle faite avec l'eau-de-vie: on peut l'employer agréablement de ces différentes manières; mais il ne faut jamais perdre de vue qu'elle est stimulante et échauffante; car l'eau même distillée simple, lorsqu'on l'emploie fréquemment, est nuisible par l'irritation qu'elle occasionne à la gorge.

Nous ne retirons d'huile essentielle que de la Cannelle telle qu'on nous l'apporte des Indes orientales; mais cette huile, quand on peut l'avoir naturelle, est le plus agréable et le plus puissant aromate que l'on puisse employer.

Le Collège d'Edimbourg vient d'admettre dans la Liste de sa Matière médicale le *CASSIA LIGNEA*, qui possède toutes les qualités de la Cannelle, mais à un degré beaucoup plus foible; il ne jouit d'ailleurs d'aucune autre vertu particulière. Le *Cassia lignea* diffère de la Cannelle, en ce qu'il contient une grande quantité de matière mucilagineuse: je ne vois pas à quel usage particulier on pourroit adapter cette matière.

CARYOPHILLI, le GÉROFLE.

Cette substance aromatique a une odeur fort agréable, et contient une grande quantité d'huile essentielle, dont dépendent toutes les vertus que nous avons attribuées aux aromatiques en général. Cette huile, telle que nous la retirons du *Gérofle* que l'on trouve dans le commerce, ne paroît pas être fort âcre; mais on nous apporte d'Hollande, sous ce nom, une huile qui a beaucoup d'âcreté: cette acrimonie ressemble à celle que l'on trouve dans l'extrait de *Gérofle* obtenu par le moyen de l'esprit-de-vin; c'est pourquoi l'on pense comme

nément que l'huile qui nous vient de l'étranger na autant d'acrimonie, que parce que l'on y mêle une certaine quantité de résine extraite par l'esprit-de-vin; il est certain qu'on la rend, par ce mélange, plus active pour l'usage externe; mais je ne puis déterminer jusqu'à quel point elle devient peu propre pour l'usage interne, lorsque la dose est convenablement choisie.

NUX MOSCATA, la NOIX MUSCADE.

Cette substance contient une grande quantité de matière huileuse qui est de deux espèces; l'une est fixe, l'autre est volatile et s'élève par la distillation avec l'eau et l'esprit-de-vin: la partie huileuse fixe est une matière butyracée qui n'a ni goût ni odeur, et ne peut par conséquent être d'aucun usage particulier en médecine: la portion volatile est de deux espèces; une partie paroît être une huile tenue fluide, et l'autre, qui est disposée à se coaguler, ressemble un peu au camphre, mais diffère cependant par sa nature de cette substance.

L'on peut obtenir les parties actives de la Muscade, non-seulement par la distillation, mais même par la simple expression, en écrasant la Muscade, et l'on retire par ce moyen une substance butyracée, connue dans nos boutiques sous le nom d'*huile de Macis* par expression, qui a beaucoup de l'odeur de la Noix Muscade entière. On nous apporte communément cette huile de l'étranger; mais il est rare de l'avoir naturelle.

La Noix Muscade est une substance aromatique dont le goût et l'odeur sont agréables à la plupart des hommes; elle est moins âcre au goût que plusieurs autres aromates, en raison du mê-

l'ange de la matière sébacée qui n'a aucune action : ses parties volatiles la rendent un médicament très-puissant, et elle jouit de toutes les vertus des autres aromates, tant par son action sur le canal alimentaire, que sur tout le système.

Quelques auteurs ont parlé de la vertu narcotique de la Muscade; mais, d'après la manière dont s'exprime LEWIS, il ne paroît pas qu'il se soit assuré de ce fait par sa propre observation. BONTIUS en parle néanmoins comme d'une chose qui se voit fréquemment dans les Indes orientales, et qu'il a eu occasion d'observer lui-même. L'on lit aussi dans les Ephémérides d'Allemagne, décade II, année II, observ. 120, l'histoire de quelques effets extraordinaires qu'une grande quantité de Muscade a produits sur le système nerveux. J'ai eu moi-même occasion d'observer par hasard sa vertu narcotique et stupéfiante: une personne prit par méprise deux gros ou un peu plus de Muscade en poudre; elle sentit d'abord une chaleur dans l'estomac, sans éprouver aucun malaise; mais environ une heure après, elle tomba dans un assoupissement qui augmenta par degré, et se termina par une stupeur et une insensibilité parfaite; on la trouva dans sa chambre, peu de tems après, tombée de sa chaise et étendue sur le plancher, dans l'état dont je viens de parler; on la mit sur un lit, où elle s'endormit; elle se réveilloit cependant un peu de temps à autre, et déliroit beaucoup; elle continua ainsi à dormir et à délirer alternativement plusieurs heures: néanmoins ces deux symptômes diminuèrent par degrés, et elle en fut entièrement délivrée six heures après avoir pris la Muscade; quoiqu'elle se plaignît encore de mal de tête et d'un peu d'assoupissement, elle dormit naturellement et tran-

quillement toute la nuit suivante, et le lendemain elle étoit dans son état de santé ordinaire.

Il n'y a point de doute que ces symptômes étoient absolument les effets de la Muscade, et il me paroît probable que plusieurs autres substances aromatiques prises à grandes doses, peuvent en produire de semblables; ce qui me détermine à croire qu'il ne convient en général nullement de les prescrire en grande quantité dans les cas d'apoplexie et de paralysie.

Je me contenterai d'ajouter à ce que je viens de dire de la Muscade, que ses parties actives ne se dissipent pas par une ébullition modérée: ainsi, la Noix Muscade confite n'est pas privée de ses vertus, de même que les autres condits; et cette préparation rend la Muscade propre à entrer dans différentes formules, lorsqu'on veut en faire usage.

MACIS, le MACIS.

Le Macis est une partie du fruit qui donne la Muscade, et possède en conséquence presque absolument les mêmes qualités; il a seulement une odeur et un goût un peu différens, et il contient une huile, ou au moins une partie d'huile qui est plus volatile, et qui a un peu plus d'âcreté.

PIMENTO, le POIVRE DE LA JAMAÏQUE.

Les substances aromatiques dont j'ai parlé jusqu'ici sont des productions des Indes orientales; celle dont il s'agit ici vient uniquement des Indes

occidentales, et jouit néanmoins absolument des mêmes qualités que les épices qui nous viennent de l'Orient: elle a une odeur forte et agréable qui est d'un genre particulier, et paroît être en quelque sorte une combinaison des différentes épices dont nous avons parlé: elle contient de même une grande quantité d'huile essentielle qui se précipite au fond de l'eau; l'on ne s'en sert que pour assaisonner les alimens, et je ne lui connois aucune vertu médicale.

CARDAMOMUM, le CARDAMOMUM,

C'est l'espèce d'*Amomum* connue sous le nom de *Cardamomum minus*; c'est une semence qui a un goût et une odeur aromatiques agréables; mais elle n'est pas aussi âcre que plusieurs autres substances de ce genre: elle jouit des qualités communes aux autres aromatiques; ces qualités dépendent de même d'une huile essentielle, qui diffère cependant des autres huiles dont nous avons parlé, en ce qu'elle ne se précipite pas au fond de l'eau.

Il y a une autre espèce d'*Amomum*, qui se trouvoit autrefois chez nos droguistes sous le nom de *Grana paradisi*; mais j'ai cru devoir l'omettre, parce qu'elle est précisément de la même nature que le *Cardamomum minus*, et que ses qualités sont plus foibles.

GINGIBER, le GINGIMBRE.

C'est la racine d'une plante du même genre que celle dont je viens de parler, et elle contient

de même une huile essentielle âcre et aromatique ; elle jouit en conséquence des mêmes qualités antispasmodiques et carminatives que les autres aromatiques : son odeur me paroît être moins forte et moins agréable mais elle est plus piquante au goût et plus échauffante : j'ai observé qu'elle échauffoit autant le système que les autres aromatiques, et je ne peux concevoir pourquoi LEWIS a pensé différemment ; je ne vois pas que la nature fixe des principes actifs de cette racine puisse servir à rendre raison de cette opinion, de même qu'à l'égard de plusieurs autres épices, tels que le Gérofle et le Poivre, dont les parties fixes sont plus âcres que les parties volatiles.

L'eau extrait une grande quantité des parties actives du Gingembre ; l'on peut en conséquence en donner convenablement l'infusion, et faire de cette infusion un syrop ; mais il n'est pas nécessaire, pour obtenir ce syrop, d'éviter l'ébullition, comme le prescrivent les Collèges de Londres et d'Edimbourg ; car, comme je l'ai déjà observé, les parties actives du Gérofle ne se dissipent pas par l'ébullition ; et en faisant bouillir le Gingembre dans l'eau, on fait un syrop plus actif et aussi agréable à moins de frais : c'est en raison de cette même nature fixe des parties actives du Gingembre que le condit de Gingembre est une préparation assez active, qui peut convenablement entrer dans différentes formules ; mais on doit préférer le condit qui nous vient des Indes orientales ou occidentales à toute préparation de Gingembre faite en Angleterre.

ZEDOARIA, la ZÉDOAIRE.

J'ai placé ici la Zédoaire, parce qu'elle appartient au même genre de plantes que les deux dernières dont je viens de parler; mais je ne crois pas qu'elle mérite de conserver le rang qu'elle a tenu jusqu'ici dans la pratique: elle est moins agréable au goût et à l'odorat qu'aucune des substances aromatiques dont j'ai parlé, et son amertume est trop foible pour pouvoir la mettre au nombre des toniques. Je suis persuadé que l'on peut hardiment la rejeter de nos Catalogues de Matière médicale: elle peut avoir des vertus, en raison du camphre qu'elle contient; je ne pense néanmoins que l'on puisse avec avantage faire l'application de cette qualité à aucun objet particulier, malgré les éloges outrés que lui donne CARTHEUSER, comme je l'ai observé plus haut.

PIPER, le POIVRE.

Cette épice s'emploie beaucoup plus fréquemment que toute autre, comme assaisonnement de nos alimens: son odeur est moins forte et moins agréable que celle de la plupart des autres substances aromatiques dont j'ai parlé, et fait peut-être plus d'impression sur nos sens, parce que son goût est plus piquant et plus durable. Le Poivre contient une huile essentielle, qui, de même que celle des autres épices, se précipite au fond de l'eau, mais est moins âcre que le Poivre même; et il paroît, par les expériences de GAUBIUS, que les parties les plus actives du Poivre sont

sont d'une nature très-fixe: l'eau se charge de ces parties, et on peut, en faisant épaisir la décoction, les obtenir sous la forme d'un extrait extrêmement âcre: cette partie, qui semble être une substance résineuse, et l'huile essentielle que contient le Poivre, lui donnent toute l'activité et toutes les vertus des autres substances aromatiques.

Néanmoins NEWMAN, qui n'a fait attention qu'aux qualités de l'huile essentielle, a supposé le Poivre moins échauffant que les autres substances aromatiques. Le savant GAUBIUS a adopté la même opinion, et pour la soutenir, il en appelle à sa propre expérience; il dit positivement en avoir pris des quantités, même assez considérables, sans jamais éprouver de chaleur dans l'estomac, ni s'apercevoir de la fréquence du pouls.

Je soupçonne que cela étoit dû à l'habitude que ce médecin avoit contractée en faisant un usage fréquent du Poivre; car j'ai éprouvé sur moi-même tout le contraire. J'ai eu toute ma vie de la répugnance pour l'odeur et le goût du Poivre; ce que j'attribue à un instinct particulier à ma constitution; car toutes les fois que je prends de cette épice, même en petite quantité, je ressens toujours de la chaleur dans l'estomac, et tout mon corps en est échauffé.

Il me paroît que LINNÉ et BERGIUS ont très-bien jugé du Poivre, et probablement d'après l'expérience, en lui attribuant une qualité échauffante; et LEWIS dit expressément que le Poivre échauffe plus la constitution que plusieurs autres épices dont le goût est aussi piquant au palais.

BONTIUS regarde avec raison comme ridicule l'opinion des habitans de Java, qui pensent que le Poivre est d'une nature froide. GAUBIUS cite,

Tome II.

Q

en faveur de son opinion, l'usage universel que l'on fait du Poivre dans l'Inde sans qu'il paroisse en résulter aucun inconvénient; mais on doit considérer cela comme l'effet de l'habitude que l'usage de la nourriture végétale y a introduit; et l'on peut soutenir que l'opinion du peuple sur l'innocence et même sur l'utilité du Poivre, n'a aucun fondement solide, et n'a été admise que pour justifier la pratique vulgaire, qui, dans plusieurs autres circonstances semblables, a donné lieu à de pareilles erreurs populaires.

Je ne chercherai pas d'autres preuves de la qualité échauffante du Poivre, que l'usage efficace que l'on en fait pour prévenir le retour des paroxysmes des fièvres intermittentes, en le donnant quelque temps avant l'accès; ce qu'il ne peut, à ce que je crois, produire qu'en excitant un degré considérable de chaleur dans le système (Voyez, sur les effets échauffans du Poivre, VAN-SWIETEN, *Comm. in BOERH.* Vol. II, p. 31.).

PIPER LONGUM, le POIVRE LONG.

Cette substance est produite par le même genre de plante que la dernière; ses qualités sont précisément les mêmes, et ne diffèrent qu'en ce qu'elles sont plus foibles: on ne devoit pas, par conséquent, la substituer au Poivre, comme on l'a fait dans quelques unes de nos compositions officinales, telles que la teinture aromatique des Pharmacopées de Londres et d'Edimbourg, le *vinum amarum*, la *pulvis e bolo compositus*, les *species aromaticae* et la *confectio paulina* de Londres. L'on auroit pu aussi convenablement employer le Poivre noir dans toutes ces compositions. LEWIS regarde le Poivre long comme plus chaud que le noir;

mais BERGIUS en juge différemment, et je suis de son sentiment.

CUBEBAE, les CUBÈBES.

Cette substance appartient aussi au même genre de plantes que les deux espèces de Poivre dont je viens de parler; elle jouit des mêmes qualités, mais elles y sont encore à un degré plus foible; l'on pourroit par conséquent rejeter les Cubèbes de notre Catalogue; néanmoins leur odeur est plus forte et plus agréable que celle des deux autres espèces de Poivre, et elles sont un ingrédient plus agréable dans le vin amer que le Poivre ou le Gingembre.

CAPSICUM, le POIVRE D'INDE.

Cette substance se trouve dans nos Dispensaires sous le titre de *Piper indicum*; on l'a généralement désignée sous le nom de Poivre, en raison de son acrimonie, quoiqu'elle appartienne à un genre de plante fort différent; elle a au goût l'acrimonie du Poivre, mais elle n'en a pas l'odeur, ni celle des autres épices que je connois. Le Poivre d'Inde est aujourd'hui d'un usage universel comme assaisonnement; mais on ne l'a guère admis jusqu'ici dans les formules médicinales.

Le passage et la formule qui suivent, qui se trouvent dans BERGIUS, apprendront l'usage particulier que l'on peut faire du Poivre d'Inde.

R. « *Seminis piperis indici*, grana VI. bacc.
» Laur. Scrup. ij M. f. pulvis, dividendus in tres par-

Q 2

» tes aequales; quarum prima portio sumenda incipientie primo rigore, secunda postridie eadem hora; tertia vero tertio die. Saepissime vidi febres intermittentes protractas hocce pulvere curatas plerumque sine relapsu ».

CANELLA ALBA, la CANELLE BLANCHE.

Cette substance doit être mise au rang des aromatiques, en raison de son goût et de son odeur; mais elle possède ces qualités à un degré plus foible que la plupart des aromatiques dont nous avons parlé: elle n'a pas de vertus particulières; on ne l'emploie que pour relever l'odeur et le goût des amers; elle convient mieux, pour remplir cet objet, dans la teinture amère du Dispensaire d'Edimbourg, que le Gingembre que propose le Collège de Londres.

CORTEX WINTERANUS, l'ECORCE DE WINTER.

L'on a long-temps employé sous ce nom, dans toute l'Europe, la Cannelle blanche, et il n'y a même encore qu'en Angleterre que l'on connoît la véritable écorce de WINTER. L'on trouve l'observation suivante dans BERGIUS: « Plurimi autem res corticem Winteranum à *Canella alba* distinguunt; mihi vero alius cortex Winteranus, quam hic, ignotus est ».

Tel est l'état des choses dans les autres contrées: mais nos navigateurs nous ont depuis peu apporté du détroit de Magellan, une écorce qui est certainement la véritable écorce de Winter, et qui diffère beaucoup de la Cannelle blanche. D'a-

près le Mémoire que le docteur FOTHERGILL a inséré dans les Observations de médecine de Londres, la véritable écorce de Winter paroît être un amer aromatique léger et agréable; mais on n'a pas encore déterminé quel peut être son usage particulier en médecine, il n'est pas encore bien prouvé qu'elle soit un préservatif du scorbut. Je renvoie, pour tout ce qui concerne cette écorce, aux Observations de médecine de Londres.

I. *ACRIA*, les SUBSTANCES ACRES.

ARUM, L'ARUM.

Cette racine est un composé singulier; lorsqu'elle sort de la terre, elle contient une matière âcre que ne peut extraire l'esprit-de-vin, et qui n'est pas par conséquent une huile essentielle: quoique cette matière ne donne pas d'odeur, son acrimonie se dissipe facilement par l'exsiccation, et s'évapore en faisant bouillir la racine dans l'eau; mais elle ne s'élève point, lorsqu'on la distille avec l'eau ou l'esprit-de-vin, de manière à en imprégner la liqueur distillée.

Si l'on en excepte cette matière âcre, qui est en petite quantité en proportion du total, cette racine est uniquement composée d'une matière farineuse et nutritive; il n'y a en conséquence que la matière âcre qui la rend un médicament actif: son acrimonie se manifeste lorsqu'on applique la racine récente sur la peau; car cette dernière rougit, si elle est délicate, et il y survient des ampoules: cette racine n'est pas néanmoins aussi inflammatoire que plusieurs autres substances dont j'ai parlé plus haut; prise intérieurement, elle stimule l'estomac, et ranime l'action des puissances

digestives, lorsqu'elles languissent: l'on peut prouver aussi qu'elle stimule tout le système, en ce qu'elle a été utile, de même que les autres stimulans, dans les fièvres intermittentes.

BERGIUS fait mention de la vertu singulière dont jouit l'Arum de guérir certains maux de tête; et il me paroît convenable, dans la crainte de mal saisir ses idées, de mettre le paragraphe entier sous les yeux de mes lecteurs. « Praeclarum effectum
 35 identidem expertus sum ex hac radice, alcali-
 35 nis, absorbentibus et aromatibus maritata, in
 35 cephalaeis sympaticis pertinacissimis. Haec spe-
 35 cies cephalae omnes eluserat medelas, antequam
 35 in pulverem ari compositum incidebam. Scilicet
 35 sympatica ea est a primis viis, forte ab atrabi-
 35 li profecta dolore capitis insane vehementi cru-
 35 ciantur aegri saepe per intervalla recrudescente,
 35 absque febre, pulsu subinde nimis tardo, ple-
 35 rumque vero naturali. Saepe linguae basis ipsi-
 35 que dentes nigrescunt, velut apud illos qui ore
 35 tabaci fumum hauriunt. Venaesectiones, hirudi-
 35 nes, scarificationes, vesicatoria, laxantia, aquae
 35 minerales, in hac specie cephalaeae nihil effi-
 35 ciunt, sed saepe augment dolorem, quod etiam
 35 accidit a propinatis salinis. Sed pulvis ari com-
 35 positus nunquam non solatium attulit. In feбри-
 35 bus intermittentibus, pulveris dedi quovis biho-
 35 rio e radice ari solidi et tartari vitriolati ana scru-
 35 pulum dimidium, rhei selecti gr. v. Illi purga-
 35 runt alvum mediocriter, et subinde febrem su-
 35 stulerunt, quandoque absque relapsu; sed apud
 35 sensibiliores tormina excitarunt, quare dosis ari
 35 tunc diminuenda fuit ».

JUNCKER dit que la racine d'Arum donnée dans l'eau-de-vie, est un sudorifique très-puiss.

sant; mais cet auteur mérite peu d'attention, à cause de son défaut d'exactitude et de jugement.

L'on a autrefois beaucoup employé l'Arum en Angleterre; mais, autant que j'ai pu m'en assurer, il l'a été très-peu en Ecosse. Il entroit particulièrement, en Angleterre, dans la poudre d'Arum composée qui se trouvoit dans l'avant-dernière édition de la Pharmacopée de Londres; depuis on en a retranché absolument cette composition, qui étoit faite sans aucun jugement. La poudre d'Arum composée du Dispensaire d'Edimbourg de 1756, est un peu meilleure; mais elle est encore chargée d'un si grand nombre d'ingrédients étrangers, que l'on ne peut déterminer quel est l'effet de l'Arum ou des autres ingrédients, et on a eu raison de supprimer, dans les dernières éditions, cette composition officinale.

BERGIUS propose de ne mêler la racine d'Arum qu'avec partie égale de tartre vitriolé et moitié de rhubarbe. LEWIS a observé que l'on pouvoit en masquer le goût âcre avec les substances mucilagineuses et huileuses, et propose en conséquence de triturer ensemble avec soin deux parties de racine, autant de gomme arabique, et une partie de blanc de baleine, et d'en faire ensuite une émulsion avec une liqueur aqueuse quelconque. « J'ai, dit-il, donné sous ces différentes formes, depuis dix grains jusqu'à un scrupule et plus de la racine récente, trois ou quatre fois le jour; elle occasionnoit en général une sensation légère de chaleur, d'abord autour de l'estomac, et ensuite dans les parties plus éloignées: elle augmentoit sensiblement la transpiration, et produisoit fréquemment une sueur abondante: ce médicament a souvent dissipé des douleurs de rhumatisme rebelles; ce qui doit par

„ conséquent engager à en faire de nouveaux essais „ sais „ .

BERGIUS recommande de ne cueillir cette racine que quand ses semences sont mûres, et que la plante commence à dépérir; et le docteur LEWIS donne, à ce que je crois, la véritable raison qui doit déterminer à adopter cette pratique; il croit que la racine a suffisamment de force pour l'usage médical dans tous les périodes de son accroissement; mais que comme jusqu'ici l'on n'en avoit fait usage que desséchée, on l'a généralement cueillie vers le temps où la plante commence à périr, parce que la racine contient alors moins de suc, et se ride moins en se desséchant.

MEZEREON, le GAROU.

Cette plante, quoique omise dans notre Catalogue, mérite de trouver place ici, en ce qu'elle est une des plus âcres.

L'on n'emploie que l'écorce de la racine de cet arbrisseau; la partie ligneuse en est absolument insipide; et les apothicaires se trompent, lorsqu'ils enlèvent une partie du bois avec l'écorce: cette écorce contient une matière très-âcre, qui, étant appliquée sur la peau, y excite facilement des ampoules et un écoulement considérable de sérosité: l'on peut, en répétant cette application, entretenir cet écoulement, sans occasionner d'érosion sur la partie: on l'emploie fréquemment en France dans cette vue, et elle produit tous les effets des remèdes de ce genre. M. BAUMÉ a donné, dans la dernière édition de ses *Elémens de Pharmacie*, la manière de se servir de ce remède: l'on trouve de plus grands détails sur cet

objet dans l'Essai sur l'usage et les effets de l'écorce du Garon, par M. AGATHANGE LE ROY: Paris, 1767. BERGIUS a aussi copié ces détails.

Lorsque l'on veut faire usage intérieurement du Mezereon, l'on fait bouillir deux gros de la racine dans trois livres d'eau, que l'on réduit à deux, et l'on fait prendre le tout en plusieurs verres dans l'espace de vingt-quatre heures. Le Mezereon donné à cette dose paroît un peu chaud sur l'estomac, et si l'on en fait prendre une plus grande quantité, il occasionne une chaleur douloureuse accompagnée de mal-aise, et même de vomissement: il rend quelquefois le pouls fréquent, et échauffe tout le corps; il a joui longtemps de la réputation de guérir les nodus vénériens qui avoient résisté au mercure. Voyez, sur l'usage que l'on en peut faire dans ces cas, RUSSEL, dans les *Lond Med. Obs.* Vol. III, Art. 22.

L'on attribue encore au Mezeron la vertu de guérir les autres reliquats de la maladie vénérienne, que le mercure pris en grande quantité n'a pu dissiper. J'ai vu un cas où la décoction de Mezereon prise pendant deux ou trois semaines, a parfaitement guéri des ulcères nombreux qui étoient restés sur différentes parties du corps, après avoir fait long-temps usage du mercure à grande dose.

Le docteur HOME a observé que cette décoction guérissoit non-seulement les tumeurs squirrheuses qui restent après la maladie vénérienne et l'usage du mercure, mais-même des tumeurs squirrheuses produites par d'autres causes. J'ai fréquemment fait usage du Mezereon dans différentes affections cutanées, et il m'a quelquefois réussi.

PULSATILLA NIGRICANS, la COQUELOURDE.

Ce remède est un de ceux dont nous avons l'obligation aux recherches bienfaisantes du baron STORCK; mais les effets étonnans qu'il attribue à ce même remède sont si nombreux, qu'il a perdu beaucoup de son crédit vis-à-vis de plusieurs personnes; ce qui a empêché d'en réitérer les essais d'une manière convenable. Un autre obstacle particulier s'est opposé à son usage en Ecosse; cette plante ne croît pas dans cette contrée, et il n'est pas aisé de se la procurer: néanmoins, quelle que soit la confiance que l'on doit accorder aux expériences du baron STORCK, j'observerai que la Coquelourde est une substance âcre, qui peut par conséquent être active; et la matière singulière, semblable au camphre que contient l'eau distillée de Coquelourde, donne lieu de croire que cette plante a des puissances et des vertus particulières.

Je crois devoir recommander à mes compatriotes l'examen de cette plante, et les engager sur-tout à réitérer les essais qui en ont été faits dans la goutte sereine, qui résiste si souvent à tous les autres remèdes. Les expériences négatives de BERGIUS ne suffisent pas pour nous empêcher de faire de nouvelles tentatives, parce que cette maladie peut dépendre de différentes causes; dont quelques-unes peuvent céder aux remèdes, quoique les autres y résistent.

Outre les Stimulans compris dans la Liste que j'ai donnée plus haut, il y en a quelques autres qui ont été autrefois employés en médecine, mais que l'on a négligés depuis peu, parce qu'on ne leur a reconnu aucunes qualités particulières.

c'est pour quoi je n'ai parlé que du petit nombre que l'on a conservé dans la liste de nos Dispensaires : néanmoins je ne puis m'empêcher, malgré ces omissions, d'observer que nous devons attendre les remèdes les plus puissans des substances les plus âcres, et peut-être des poisons, c'est-à-dire, de celles qui agissent le plus puissamment sur le corps humain : quoiqu'on les ait avec raison rejettés aujourd'hui de nos Dispensaires, parce qu'elles ne méritoient pas d'embarrasser les boutiques des apothicaires, tous ceux qui desiront perfectionner la pratique de médecine doivent en faire l'objet de leurs recherches.

